60e ANNEE (6e SÉRIE) N° 15 13 AVRIL 1950

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Directeur

Mgr F.-M. CATHERINET
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Codirecteur

Bulletin d'Ecriture Sainte

I. — Le souvenir de M. l'abbé Chaine. — 1. *Mémorial Joseph Chaine.*

II. — Histoire d'Israel. — 2. *Bible* Pirot-Clamer, t. iii : A. Gelin, *Josué* ; R. Tamisier, *Juges, Ruth* ; A. Médebielle, *Samuel, Rois.* — 3. F.-M. Abel, *Le livre de Josué.* — 4. R. de Vaux, *Les livres des Rois.* — 5. *Bible* Pirot-Clamer, t. iv : L. Marchal, *Paralipomènes* ; A. Médebielle, *Esdras-Néhémie* ; A. Clamer, *Tobie* ; L. Soubigou, *Judith, Esther* ; E. Robin, *Job.*

III. — Le problème des paraboles. — 6. Hermaniuk, *La Parabole évangélique, enquête exégétique et critique.* — 7. J. Pirot, *Paraboles et allégories évangéliques.* — 8. F. Quiévreux, *Evangile et tradition,* I. *Les paraboles.*

IV. — Traductions bibliques — 9. *Bible de Maredsous* (1950). — 10. Bauchet, *Evangelium secundum Matthaeum.* — 11. E. Osty, *Le Nouveau Testament,* traduction nouvelle. — 12. Amiot, *Evangile : Vie et message du Christ.*

V. — Divers. — 13. H. Fleisch, *Introduction à l'étude des langues sémitiques.* — 14. Touzard - Robert, *Grammaire hébraïque abrégée.* — 15. *Supplément au Dictionnaire de la Bible,* fasc. xxiii. — 16. J. Dheilly, *A la découverte de la Bible.* — 17. A. C. J. F., *Eléments de doctrine spirituelle,* 3e et 4e séries. — 18. W. Goossens, *L'Eglise, corps du Christ d'après S. Paul.*

I. — Le souvenir de M. l'abbé Chaine

1. — M. Chaine est mort prématurément le 24 mars 1948, après vingt-sept années d'enseignement. Par ses travaux scientifiques et ses ouvrages de haute vulgarisation, consacrés tant à l'Ancien qu'au Nouveau Testament, il a été un artisan certain de la renaissance biblique dans les milieux catholiques français.

Ses publications ne donnent pas la mesure de son rayonnement. Aumônier de la Paroisse universitaire, qu'il contribua beaucoup à maintenir pendant les années d'épreuve nationale, il s'y voua à un véritable apostolat intellectuel. Sa cordialité, son optimisme, sa faculté de contact, son culte de l'amitié se déployèrent là excellemment.

On n'a pas oublié qu'il fut le rédacteur du « Bulletin d'Ecriture Sainte » de l'*Ami du Clergé* en 1947 (p. 497-506 ; 513-517). Son 2e Bulletin (1948, p. 273-277) parut après sa mort.

La Faculté de théologie de Lyon, dont il fut le vice-doyen, et ses amis universitaires ont pris ensemble l'initiative d'un *Mémorial Joseph Chaine* [1] qui ne tardera pas à paraître. Voici la liste des intéressants travaux qui composeront ce recueil :

Villepelet (G.), p. s. s., Lyon : *L'abbé Joseph Chaine* (1888-1948).

Latreille (A.), Lyon : *Monsieur l'abbé Joseph Chaine.* Bibliographie de M. Chaine (établie par A. Gelin).

Abel (F.-M.), o. p., Jérusalem : « *Galgala qui est aussi le Dodecalithon* ».

Barucq (A.), s. d. b., Lyon : *Un nouveau document du règne d'Aménophis II.*

Catherinet (Mgr F.-M.), Langres : *Note sur un verset de l'Evangile de saint Jean* (xx, 17).

Chavasse (A.), Lyon : *La préparation de la Pâque, à Rome, avant le* ve *siècle. Jeûne et organisation liturgique.*

Chirat (H.), Strasbourg : *La naissance et les trois premières années de la Vierge Marie dans l'art byzantin.*

Delorme (J.), Rome : *Conversion et pardon selon le prophète Ezéchiel.*

Dubarle (A.-M.), o. p., Le Saulchoir : *Le péché des anges dans l'épître de Jude.*

Fugier (A.), Lyon : *Catholiques d'Argentine.*

Gelin (A.), p. s. s., Lyon : *Le sens du mot « Israël » en Jérémie,* xxx-xxxi.

George (A.), s. m., Lyon : *Les récits de Gilgal en Josué,* v, 2-15.

Guitton (J.), Dijon : *Souvenirs sur les relations de M. Loisy et de M. Bergson.*

Hours (J.), Lyon : *Mysticisme et influences allemandes à la fin du* xviiie *siècle.*

Jouassard (G.), Lyon : *Les épîtres expédiées de Troas par saint Ignace d'Antioche ont-elles été dictées le même jour en une série continue ?*

Jugie (M.), a. a., Rome : *La forme du sacrement de l'Eucharistie d'après saint Irénée.*

Latreille (A.), Lyon : *L'intolérance religieuse entre chrétiens séparés, en France, sous l'Ancien Régime* (1598-1789).

Lubac (H. de), s. j., Lyon : « *Tu m'as trompé, Seigneur* ». *Le commentaire d'Origène sur Jérémie* (xx, 7).

Marrou (H.-I.), Paris : *Les saints de l'Ancien Testament au Martyrologe romain.*

Podechard (E.), p. s. s., Lyon : *Psaume LXXXII.*

Richard (L.), p. s. s., Lyon : *L'Evangile de l'Enfance et le Décret impérial de recensement.*

Richard (M.), Joncy : *Sur I Cor.,* vii, 36-38. *Cas de concience d'un père chrétien ou « mariage ascétique » ? Un essai d'interprétation.*

Sautel (J.), Vaison : *Remarques sur quelques autels chrétiens des anciennes églises du Pays de Vaucluse.*

Spicq (C.), o. p., Le Saulchoir : *La perfection chrétienne d'après l'Epître aux Hébreux.*

[1] Vol. 5 de la Bibliothèque de la Faculté de Théologie de Lyon, 400 p. in-8 raisin, avec une photographie de M. Chaine, et 11 planches hors texte. Prix de souscription : 650 fr. (725 fr. avec envoi recommandé). — La souscription dure jusqu'au 30 avril 1950. On souscrit à la Bibliothèque des Facultés Catholiques de Lyon, 25, rue du Plat, C.C.P. 2426-54. Le volume paraîtra en mai 1950. Les noms des souscripteurs seront inscrits dans une « tabula gratulatoria .

TRESSON (P.), Grenoble : *Au sujet de deux petits monuments de la salle égyptienne du Musée de Grenoble.*

VAGANAY (L.), Lyon : « *Car chacun doit être salé au feu* ». (Marc, IX, 49).

VIALATOUX (J.), Lyon : *Réflexions sur les idées de casuistique et de loi morale.*

VINCENT (L.-H.), o. p., Jérusalem : *Une grande sépulture sacerdotale à Jérusalem.*

II. — Histoire d'Israël

2. — La Bible Pirot-Clamer va vers son achèvement : il n'y manque plus aujourd'hui que les t. I (Genèse et Exode) et V (Petits prophètes et Macchabées). Le tome III, qui vient de paraître, commente les livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois [2]. Le grand public catholique n'avait à sa disposition, pour aborder cette littérature difficile, aucun ouvrage de solide vulgarisation. La collection savante des « Etudes bibliques » ne contient encore que le *Livre des Juges* de Lagrange (1903) et les *Livres de Samuel* de Dhorme (1910).

Le livre de *Josué* répond à une double question : comment a été conquise la Terre sainte ? quelle est cette Terre sainte ? La première question trouve sa réponse en des récits (I-XII ; XXII-XXIV) où Josué apparaît comme acteur principal. Une tête de pont solidement établie au Jourdain, l'occupation rapide de la montagne d'Ephraïm, la confédération israélite renouvelée à Sichem, des victoires au Sud et au Nord de cette région : telles sont les étapes de la conquête. Une sorte d'enthousiasme épique en sous-tend la narration : c'est l'accomplissement de la *Promesse*, faite jadis à Abraham (Gen., XII, 1) : prendre possession du pays de Canaan. Aussi nous détaille-t-on avec amour cette terre dans les sections géographiques (XII-XXI) de même qu'on énumère longuement la « postérité », naguère promise au patriarche, c'est-à-dire les tribus opérant le partage de la terre. — Outre le thème de la Promesse, celui de l'*Alliance* est constamment présent dans le livre : Yahweh est le Dieu spécial de son peuple à qui il donne le succès et dont il assurera l'avenir en récompense de sa fidélité (XI, 12, 15, 20, 23 ; XXII, 5 ; XXIV, 14, 19). — Enfin on insiste sur la solidarité de la nation et sur la responsabilité de son chef. Cette insistance définit une loi générale de l'action divine dans l'A. T. : le destin religieux de l'humanité a toujours été porté, dans une masse lourde et charnelle, par quelques grandes personnalités, responsables du plan de Dieu. C'est ainsi que Josué, non pas par une similitude de nom, ni par des analogies extrinsèques, mais par une identité de fonction, est la figure du Christ, chef de l' « Israël de Dieu ». — Tous ces thèmes associés font la valeur religieuse du livre de Josué.

Sa valeur historique n'est pas moindre et la nouvelle école critique ,connue surtout par les travaux de Alt et de Noth (*Das Buch Josua*, Tubingue, 1938) regarde comme très anciens la plupart des documents qui sont à la base du livre. La réaction antiwellhausénienne a été réelle en ce domaine comme en tant d'autres [3]. Elle se marque notamment dans la résistance à la tentation de retrouver ici les « quatre sources » : par exemple la nouvelle école se gausse de ce qu'on a voulu voir P. (document sacerdotal) à l'œuvre dès qu'il s'agit de listes de noms géographiques (XIII, 1 à XXI, 42) ; pourtant de telles listes n'ont pas de couleur définie d'avance ; elles doivent répondre à un but précis qu'il s'agit de découvrir et provenir de documents administratifs (système de limites des tribus antérieur à David ; liste des douze districts de Juda, qui remonterait à Josias, d'après Noth, mais qu'il faut faire remonter bien plus haut, l'administration étant comme toujours conservatrice, p. 93-94 ; liste des villes lévitiques qu'il faudrait dater, selon Allbright, de la fin du règne de David ou du début de celui de Salomon, p. 116).

On s'est attaché, dans l'Introduction (p. 17) à souligner la vraisemblance interne des récits : les Israélites ont un armement rudimentaire, ils ignorent encore la charrerie et l'art des sièges ; la tactique, élémentaire, se résume en coups de surprise et en stratagèmes : c'est toujours la razzia ancestrale, servie par la bravoure de ces gens qui se savent le peuple de l'avenir, servie aussi par le coup d'œil stratégique de Josué. Enfin il faut remarquer que les « modus vivendi » avec les indigènes ont dû être fréquents ; un seul est indiqué (ch. IX), mais il est probable qu'un arrangement analogue aura introduit les Hébreux à Sichem, très tôt au cours de la conquête (p. 58).

Le livre de Josué se présente avec des caractères qui aident à définir son genre littéraire précis. L'histoire y est *lacuneuse* : on y cherchera, mieux qu'une trame continue, la narration de quelques étapes de la conquête, plus ou moins liées à l'occupation de 3 centres religieux extrêmement importants : Gilgal, Sichem, Silo. Cette histoire revêt parfois une *coloration épique* : cela est visible dans l'exagération des chiffres (IV, 13 ; VII, 3 ; VIII, 3) et dans l'orchestration de tel épisode narré sur le mode héroïque (pour la prise de Jéricho, voir p. 31, 46 ; pour l'arrêt du soleil, voir p. 69, où l'on suit l'exégèse de dom Miller, secrétaire de la Commission biblique : voir *Ami*, 1948, p. 533). Enfin un trait assez constant du livre est son *schématisme*. Son optique explique que des conquêtes qui se réalisèrent autrement et plus tard soient attribuées à Josué et au peuple pris en bloc (X, 28-39) ; elle se retrouve dans les sommaires triomphaux, dans la mention systématique de l'anathème (voir *Ami* 1947, p. 851), dans la représentation du partage. — Il est très remarquable que l'auteur inspiré nous permette de nous rendre compte de ce schématisme ; les passages ne manquent pas, parsemés dans la 2e partie, qui content l'occupation lente et difficile et ne s'en tiennent plus à la guerre-éclair. Le procédé littéraire qui consiste en cette juxtaposition est d'une honnêteté parfaite et il est indiqué de répéter la sentence de Lagrange : « Les critiques [4] rejettent toute l'histoire de Josué parce qu'ils ne veulent pas l'entendre avec critique. »

R. TAMISIER, p. s. s., professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Rodez, inaugure ses publications exégétiques par un commentaire des « *Juges* » d'une écriture aisée, d'une informa-

[2] *La Sainte Bible*, t. III, Josué, Juges, Ruth, Samuel et Rois. — In-8 de 827 p. ; Paris, Letouzey, 1949.

[3] On trouvera l'exposé détaillé de cette réaction dans le *Supplém. au Dict. de la Bible*, article *Josué* (P. Auvray)

[4] Il s'agit des critiques... d'avant-hier.

tion étendue et d'une orientation critique très sûre.

La période des « Juges » se situe entre la mort de Josué et l'avènement de Saül et couvre 160 à 180 années. Ces hommes charismatiques étaient suscités pour redresser la situation d'Israël sans cesse compromise par l'oppression des voisins ou l'invasion progressive des cultes et de la morale cananéens. Deux choses essentielles et qui étaient liées risquaient de se perdre : la consistance nationale et la foi religieuse. L'intervention des « Juges » est une reprise chronique — et plus modeste — de l'œuvre de Moyse et de Josué. Leur action prélude à l'avènement de la royauté, dont on nous apprend plusieurs tentatives prématurées (Gédéon, Abimélek, Jephté) ; surtout elle maintient le yahwisme authentique.

Des documents divers sont à la base du livre des Juges. M. Tamisier abandonne l'hypothèse trop rigide des deux documents J et E, disciple en cela de Desnoyers chez les catholiques et de Gressmann chez les indépendants. Il opte pour une théorie très complexe sur la composition du livre, qu'on trouvera, plus développée, chez H. Cazelles (*Suppl. au Dict. de la Bible*, art. *Juges*, c. 1410-1413). Une première esquisse (II en partie, III, 12-IX, 57) remonterait aux débuts de la monarchie et aurait été l'œuvre d'un prophète du Nord en opposition avec les dynasties schismatiques ; elle groupait les histoires d'Aod, Débora et Barac, Gédéon et Abimélek et comportait déjà une théologie de l'histoire se résumant en un « pragmatisme à 4 termes » : faute, châtiment, repentir, libération. — Un deuxième rédacteur, originaire de Juda, aurait repris cette œuvre sous Ezéchias, précisé la théologie de l'histoire dans le sens d'Osée, ajouté les récits sur Othoniel, Jephté, Samson et Samuel. Car I Sam. I-XII, sous une première forme, a dû appartenir au livre des Juges [5]. Cette 2e étape de la composition de notre livre serait prédeutéronomique. — Le 3e rédacteur se caractérise par son esprit liturgique et sacerdotal : on lui doit l'amputation des chapitres relatifs à Samuel ; l'addition du prologue historico-cultuel I, 1-II, 5 ; les notices sur les 6 petits Juges, qui permettaient d'atteindre le chiffre 12, symbole de l'Israël parfait ; enfin l'adjonction de 2 appendices (XVII-XVIII, XIX-XXI), où perce une hostilité au sacerdoce du Nord (fondation du sanctuaire de Laïs-Dan) autant qu'à la monarchie du Nord (affaire scandaleuse de la tribu de Benjamin). Le mot final (XXI, 25) est à la gloire de la monarchie : tout allait mal quand il n'y avait pas de roi en Israël.

Cette mise en œuvre progressive d'un vieux matériel historique laisse apparaître certaines intentions (p. 141) : nous avons déjà signalé le « pragmatisme à 4 termes » ; il faut mentionner l'universalisation des événements, l'histoire de chaque Juge étant censée intéresser tout Israël ; l'emploi de chiffres conventionnels dont les lecteurs contemporains percevaient la signification profonde [6], dans le cas des 2 appendices la manière même de présenter les choses invite discrètement à discerner l'intention de l'auteur.

La traduction est soignée. Parfois elle prend un tour vif (IX, 29 « viens-y ! »), parfois reste d'un littéralisme qu'on aurait pu dépasser XI, 12 : « qu'y a-t-il entre moi et toi ? » En IV, 18, le mot rare *semikà* qu'on traduit habituellement par « manteau » ou « couverture » est rendu par « kaunakès », suivant l'interprétation du Targum on n'en retirera pas beaucoup de clarté ; comment en effet faut-il comprendre le « kaunakès » ? est-ce une étoffe à longs poils (L. Heuzey) ? est-ce une pelleterie suivant la théorie d'E. Cherblanc qui ne s'est pas encore imposée [7] ? XXI, 9 est une glose, mais il eût été mieux de la laisser dans le texte. En plusieurs endroits il n'y a pas une transcription normalisée des mots sémitiques (p. 177 : Yabin et Jabin : p. 200 : Gaza et Gazza). A propos de l'origine des Lévites (p. 270-271), ne pourrait-on pas parler à la suite de Cazelles (*D.B.S.*, art. cit., c 1400) d'un rattachement physique *ou fictif* à la lignée aaronide, étant donné que les bénéficiaires du droit d'asile étaient probablement rattachés à la race sacerdotale ?

A M. Tamisier nous devons aussi le commentaire de *Ruth*, qui marque un progrès sur ce que nous avions de meilleur jusqu'ici, l'excellent opuscule du P. Joüon [8], d'allure surtout philologique. Les deux études se rejoignent dans leurs conclusions. T. considère comme historiques les faits rapportés, mais fixe leur rédaction à l'époque postéxilique, dans la première moitié du Ve siècle. La pensée de l'auteur sacré reflète les préoccupations de son temps : la conception de la rétribution rappelle celle de Job ; la détresse des 2 veuves faisant retour à Bethléem est une discrète allusion au retour des exilés, à leur dénuement ; surtout l'insistance à qualifier Ruth de Moabite souligne l'intention *universaliste* de l'auteur et l'ouvrage est à mettre en relation à ce point de vue avec le livre de Jonas (voir Feuillet, *Dict. Bible Supplém.*, art. *Jonas*, c. 1128-30) ; enfin la mention de David à la fin de l'ouvrage revêt, en ce temps-là, une signification messianique (voir ci-dessous le sens de cette mention dans les Chroniques).

Les livres de *Samuel* et des *Rois* ont été commentés par le P. Médebielle, qui a eu le bonheur d'écrire en Palestine, dans le cadre même des événements rapportés. Il sait faire admirer un paysage (p. 710) ou nous mêler à une fête orientale (p. 702). L'érudition est abondante, sans être étalée ; l'écriture, moins serrée peut-être que dans les commentaires précédents, est plus agréable ; le ton plus volontiers ému et même homilétique.

M. comme la plupart des critiques catholiques admet des documents à la base des livres de Samuel, mais son analyse n'est pas assez poussée. En particulier, il n'est pas parlé comme d'une source indépendante de la merveilleuse « histoire de la famille de David », chef-d'œuvre de pittoresque et de psychologie, où l'on discerne la main

[5] Burney et Desnoyers ont montré que I Sam. XII (discours terminal de Samuel au peuple) servait de pendant à Jos. XXIV (discours terminal de Josué au peuple).

[6] Noter en particulier que la fondation du Temple de Jérusalem est placée chronologiquement au centre de l'histoire de l'Ancienne Alliance : 480 ans de Moyse à cette construction ; 480 ans de cette fondation jusqu'à la construction du Nouveau Temple. (*D.B.S.*, c. 1413 ; voir R. de Vaux, *Les livres des Rois*, p. 43).

[7] T. suit Cherblanc (p. 183). M. Cherblanc, conservateur du Musée d'art industriel et régional de Tarare (Rhône) a commencé en 1935 une Histoire générale du tissu, dont « Le kaunakès » constitue le 2e opuscule.

[8] *Ruth*, commentaire philologique et exégétique ; Rome Institut biblique, 1924.

d'un contemporain de David (voir *Ami*, 1949, p. 119, à propos de Steinman, *David, roi d'Israël* : voir aussi Hœpfl-Miller, *Introd. spec. in V. T.*, Rome, 1946, p. 152). — Tel cas célèbre de doublet est traité avec la panacée de l'harmonistique : II Sam., xxi, 19, dans une notice qui a la sobriété d'un communiqué, dit qu'un certain Elchanan de Bethléem a tué en combat singulier Goliath de Geth ; le nom du vainqueur est confirmé par II Sam., xxiii, 24 ; il est clair aussi que nous rencontrons ici le Goliath occis par David (I Sam., xvii) ; ce n'est donc pas en corrigeant le premier texte par I Par., xx, 5 qu'on résoudra le problème, car le Chroniste a précisément voulu éviter l'anomalie, mais en recherchant le genre littéraire du 2e texte. — Le Cantique d'Anne (I Sam., ii, 1-10) est déclaré authentique (p. 355), sauf son dernier verset : or il s'apparente de toute évidence aux productions des *'anawim* et constitue une insertion postéxilique. — La date de composition dernière se placerait au mieux vers la fin du ixe siècle (p. 346): cette date est sans doute trop haute.

Les livres de Samuel contribuent notablement au développement de l'idée messianique. On lira avec attention l'explication de la prophétie de Nathan (II Sam., vii, 1-17) qui est à l'origine du messianisme royal. L'exégèse, moins sûre dans la préface (p. 334) est tout à fait nette dans le commentaire : « En fait, ces paroles [ỷ. 14] vont à tous les successeurs de David : à chacun d'eux le Seigneur assure qu'il aura pour lui la tendresse et les soins d'un père pour son enfant. Elles s'appliquent donc aussi au Christ, au sens littéral implicite » (p. 493). C'est dire que le messianisme a été dynastique avant de devenir eschatologique (voir *Ami* 1950, p. 18) c'est encore le messianisme première nuance qui est chanté en II Sam., xxiii, 3-5 et non l'autre : le Messie eschatologique n'est donc pas, comme on le prétend (p. 554) l'objet principal du dernier chant de David.

Bonnes notations sur le sacerdoce royal (p. 334, 498), que des catholiques comme Dürr et Podechard ont bien mis en évidence, alors que Calès (*Le livre des Psaumes*, t. ii, p. 344) le déclare imaginaire. — On eût désiré, dans l'introduction, un portrait psychologique de David, au moins une esquisse s'inspirant du bel essai de Steinmann. Il ne semble pas qu'on ait vu toute la portée de textes comme II Sam., xv, 25 ; xvi, 11-12, pour définir la religion de David. Celle-ci y apparaît en avance sur son temps. On comprend alors que la tradition, à mesure qu'elle s'affinait, ait pu grandir David, pour reconnaître ses véritables proportions : ce grandissement ressemble fort à une fidélité.

Le but religieux des livres des *Rois* est bien marqué : « la prospérité et l'existence même d'Israël et de Juda avaient pour condition essentielle l'obéissance à la Loi et l'adoration du seul vrai Dieu dans le seul vrai Temple. Du reste, malgré l'ingratitude des hommes, Dieu demeure fidèle à ses promesses : le rétablissement de Joachin dans sa dignité royale prouve que Yahweh n'a point oublié son serviteur David » (p. 565). Ce but ressort du jugement porté sur chaque prince ; du choix des matériaux, qui fait négliger la grandeur politique et souligner les efforts des réformateurs comme Ezéchias et Josias ; de la mention des interventions prophétiques ; enfin des chapitres où est orchestrée une philosophie religieuse de l'histoire : II Rg., xvii, 7-23 (à propos de la prise de Samarie) et xxi, 1-16 (pressentiment de la ruine de Juda). — L'inspiration deutéronomique est reconnue (p. 566). La composition fut achevée vers 550 et avant l'édit de Cyrus (538), (p. 567).

Un excursus important (p. 570-579) fixe la chronologie de chaque roi. On remarquera ici l'éclectisme de la Bible-Pirot : le commentaire de *Paralipomènes* (Marchal) fait état de dates légèrement divergentes : on est étonné d'y voir Josias daté 641-611 ; Médebielle a, plus justement, 639-609.

Les sources de l'auteur inspiré sont énumérées en des termes classiques dans les Introductions : Annales de Salomon, Annales des rois d'Isrël, des rois de Juda, archives du Temple, cycle d'Elie (daté de 800), cycle d'Elisée (peu après sa mort). On aurait aimé que le caractère littéraire de ces deux cycles fût mieux fixé : celui d'Elisée, anecdotique et populaire, n'est pas sans parenté lointaine avec tels épisodes de l' « Histoire lausiaque » de Palladios et ce n'est pas en vain que S. Jérôme a noté l'atmosphère monastique de l'histoire (p. 717). Les critiques discriminent encore la biographie d'Isaïe (II Rg., xviii, 13 à xx), sans parler de la fin de l'histoire de la famille de David (I Reg. i-ii).

Nous sommes bien reconnaissants au P. Médebielle de nous avoir donné un commentaire dont le besoin se faisait tant sentir.

3. — Avec une cadence assez rapide pour qu'on puisse escompter sa publication totale en 1953, la Bible de Jérusalem fait paraître ses livraisons [9]. Le livre de *Josué* du P.F.M. Abel, o. p., professeur à l'Ecole Biblique [10] n'est que l'esquisse d'un grand commentaire qu'on souhaiterait prochain [1]. La traduction est remarquable par sa précision, notamment dans les sections géographiques, où la maîtrise bien connue du P. A. s'affirme. Parfois un déplacement de verset est opéré (vi, 20, après vi, 16). Les notes sont brèves, presque trop : par exemple nous aurions aimé savoir la pensée d'Abel sur les rapports entre viii, 30-35 et xxiv : y est-il question de la même cérémonie à Sichem ? En ii, 18, le cordon de Rahab n'est-il qu' « un signe fixe et permanent qui mettrait à couvert les siens et sa personne au moment des fureurs de l'assaut » (p. 19) ? La version des LXX ne semble-t-elle pas indiquer qu'il est un signal de connivence, un avertissement pour les assiégeants, ayant trait à la livraison de la ville ? — Dans une précieuse introduction, A. rattache les récits de la conquête au sanctuaire de Gilgal, situé entre Jéricho et le Jourdain ; ce lieu de culte célèbre depuis les temps de l'Exode, apparaît comme le premier sanctuaire royal des Hébreux ; ses desservants devaient raconter aux visiteurs ces récits, dont la trame remonterait ainsi très haut. Les documents géogra-

[9] Nous réservons pour la prochaine chronique le Deutéronome (Cazelles), les Epîtres de la captivité (Benoît) et l'Apocalypse (Boismard).

[10] Editions du Cerf, Paris, 1950.

[1] Une lettre récente du P. Abel nous fait entrevoir « encore quelques années ». En attendant, la *Revue Biblique* (1949, p 321-339) a déjà publié : *Les stratagèmes dans le livre de Josué* et elle publiera bientôt un article sur *L'Anathème de Jéricho et la maison de Rahab.*

phiques sont aussi de grande valeur : « si l'Egypte et Râs Shamra ont fourni quantité de noms de lieux, l'antiquité n'a pas livré de type de géographie administrative de ce genre » (p. 9). La conclusion sur les sources du livre est la suivante : « Si l'armature du livre de Josué ne paraît pas d'une haute antiquité, elle ajuste des éléments qui remontent facilement à près d'un millénaire avant l'ère chrétienne » (p. 9). On relève avec soin le parallélisme indéniable et voulu entre le passage du Jourdain et celui de la mer Rouge, celui-ci ouvrant le chemin vers la montagne de la Révélation, celui-là vers la Terre Promise. Ces événements sont le type du sacrement de baptême et S. Jérôme a fait remarquer que Josué, au point de vue typologique, est celui qui introduit aux royaumes spirituels de l'Eglise et de la Jérusalem céleste.

4. — En attendant la publication du grand commentaire des « *Rois* » qu'il prépare pour la collection des « Etudes Bibliques », le P. R. de Vaux, directeur de l'Ecole Biblique, en a donné, à la « Bible de Jérusalem », un avant-goût qui satisfera pleinement les historiens, les amateurs de belles traductions et les spirituels [2].

Pour composer son ouvrage, l'auteur inspiré a puisé à des sources nombreuses qu'il nomme parfois et qu'il faut, d'autres fois, discriminer d'après la nature du contenu et les particularités stylistiques. I Rg., I-II est un élément de l'histoire de la famille de David, chef-d'œuvre de la prose hébraïque rédigé du vivant de Salomon. L'Histoire de Salomon, citée I Rg., XI, 41, semble avoir été une compilation écrite au siècle qui suivit la mort de ce roi. I Rg., VI-VII est emprunté aux Archives du Temple. Les Annales des Rois d'Israël et celles des Rois de Juda, auxquelles on nous renvoie souvent, sont des compositions privées qui avaient elles-mêmes utilisé les chroniques officielles. Deux grands ensembles, l'Histoire d'Elie et celle d'Elisée, la première rédigée vers la fin du IXe siècle, l'autre cinquante ans plus tard, formaient déjà, semble-t-il, un Corpus de récits prophétiques, constitué dans le Royaume du Nord : ces ensembles ne sont pas homogènes et ni leur combinaison, ni l'ordonnance interne de leurs parties ne sont forcément le fait de l'auteur des Rois. Les traits d'histoire populaire (p. 111, 112) y sont nombreux. Le cycle d'Elisée est riche d'anecdotes qu'on se racontait entre « fils de prophètes » (p. 129). L'histoire d'Athalie (II Rg. XI) est d'origine judéenne et mêle deux sources, déjà combinées sans doute au moment où l'auteur entreprend son œuvre (p. 12). Les récits détaillés qui meublent le règne d'Ezéchias (II Rg., XVIII, 17 à XX, 19) et où Isaïe est en première place proviennent des disciples de ce prophète et sont passés du livre des Rois dans celui d'Isaïe.

La préhistoire du livre des Rois est fort complexe ; la question de sa composition ne l'est pas moins. II Rg. XXIII, 25 moins les derniers mots, serait la conclusion d'une première rédaction, qui daterait de 609. L'auteur était un hiérosolymite, prêtre sans doute animé d'un esprit national, dévot au Temple et acquis aux idées de la Réforme deutéronomique, qui avait marqué le règne de Josias. C'est le Deutéronome qui lui a fourni « le principe d'interprétation des faits et la jauge qui mesure la valeur des hommes » (p. 15), sans parler de la phraséologie, quand il commente ses sources. Il a donc écrit une histoire religieuse, ne se souciant pas beaucoup du genre de renseignements que les modernes recherchent avidement dans son livre (expéditions guerrières, grandes entreprises intérieures, politique profane). Pour lui, la centralisation du culte à Jérusalem et la lutte contre les coutumes païennes sont les critères auxquels s'apprécient les bons rois : deux seuls sont louangés sans réserve : Ezéchias et Josias. — Une 2e édition fut donnée pendant l'Exil, peut-être après 562 (II Rg. XXV, 22-30). L'esprit est demeuré « deutéronomique » mais avec plus de sévérité pour Juda : on reconnaît la main de ce rédacteur par exemple en II Reg., XXI, 7-15 ou XXII, 16-17. — Des additions ou retouches furent pratiquées après le retour de 538 ; en particulier on a développé la grande prière de Salomon (I Rg. VIII, 41-51).

L'intérêt religieux de cette histoire est immense. Elle nous atteste la persistance du dessein de Dieu. Ayant choisi la dynastie davidique comme gardienne de l'Alliance (II Sam. VII), Dieu assure sa stabilité et le livre s'achève sur la grâce faite à son dernier représentant, Joakin : pressentiment du salut qui revient et du plan divin qui continuera. Mais cette « fidélité » (*veritas*) se heurte à l'obstination du peuple choisi : d'où le caractère dramatique de cette histoire humaine où Dieu s'est impliqué : *Expandi manus meas tota die ad populum incredulum qui graditur in via non bona post cogitationes suas* (Is., LXV, 2). Les épreuves nationales, commentées en accents deutéronomiques, où l'on perçoit l'écho de la prédication prophétique, ont pour but de rappeler les exigences de Yahvé et pour effet de dégager ce « petit reste », communauté qualitative de demain, destinée à remplacer la société nationale décidément inapte à être la porteuse du salut. Les prophètes, dont quelques-uns apparaissent, et d'autres sont entrevus à l'arrière-plan font déjà émerger, à leurs rayonnements, des groupes qui ne plient pas le genou devant Baal : ces groupes, en même temps que la dynastie, pointent vers un avenir qu'ils relient ainsi au passé. Le livre des Rois, qu'il ne faut pas séparer des livres des prophètes, nous montre ce mouvement qu'on a appelé le catéchuménat du peuple de Dieu. Il raconte une partie importante et tragique de l'histoire du salut.

On comprendra qu'avec cette optique authentiquement spirituelle, qui sous-tend tout son travail, le P. de Vaux ait refusé de nous « édifier » à tout propos et hors de propos. Les personnages évoqués ne sont pas encore des chrétiens. Si David confie à Salomon l'exécution de ses vengeances personnelles, il faut reconnaître que cela jette une ombre sur la mémoire du roi (p. 27) ; nous sommes choqués par un massacre ordonné par Elie (p. 103) ; Jéhu apparaît comme « cynique » (p. 160) et comme « soudard brutal » (p. 163). Le climat religieux et moral a besoin de s'améliorer : il arrive que le péché matériel compte autant que le formel (p. 112) ; une conception encore magique de la malédiction survit (p. 28, 32).

Dieu agit dans ce monde qu'il travaille à transformer en vue de son Christ. Le P. de V. nous

[2] Les *Livres des Rois*, in-12 de 235 p. — Editions du Cerf, 1949.

restitue, par des notes sobres et essentielles, cette ambiance sémitique : la cour royale, avec sa garde étrangère (p. 25, 165), sa salle hypostyle appelée « le Hall de la forêt du Liban » (p. 48), la reine-mère qui fabrique un baldaquin pour une déesse (p. 88) ; le temple, où le roi exerce son sacerdoce (p. 185), où il a sa place réservée près de l'entrée (p. 167), où l'on change de vêtement avant l'acte cultuel (p. 162) ; l'armée, avec ses « cadets » d'élite (p. 109) et sa charrerie, à trois chevaux par char (p. 39) ; les bazars ; les longues salutations (p. 136) ; les trouvères qui prononcent des sentences (p. 40).

Nous pourrions nous arrêter longuement sur la traduction pour dire son aisance et sa vivacité. Voir I Reg. I, 42 (« Viens, car tu es un brave homme »...) ; XI, 28 (« Messire Jeroboam était homme de condition... ») ; II Reg. IV, 25 (« Voici cette bonne Shunamite... ») ; I Rg. XV, 17 (« pour bloquer des communications... ») ; II Rg. V, 21 ; IX 18 (« Cela va-t-il bien ? ») ; IX, 11 (« Vous connaissez l'homme et sa chanson ! »).

A mesure que la Bible de Jérusalem s'allonge, certains principes semblent s'imposer. Les gloses manifestes sont renvoyées au bas des pages : I Rg XVII, 28 (fin), (p. 120) ; II Rg. III, 7, 11, 12, 14 (suppression du nom de Josaphat) ; VIII, 17 *b* - 20 supprimés (p. 149) ; XI, 6 (p. 166). L'ordre des versets est changé (p. 38-39, 73, 76). La traduction « Yahvé Sabaoth », naguère refusée, a été admise : c'est en effet beaucoup moins lourd que « Yahvé des armées » (p. 99).

A propos du principe de la responsabilité individuelle (p. 175) on eût voulu voir mieux distingués le droit civil (Deut. XXIV, 16 ; II Rg. XIV, 6) et l'application qu'Ez. XVIII en fera dans le domaine de la rétribution religieuse.

5. — Le tome IV de la Bible Pirot - Clamer [3] commente un certain nombre d'écrits appartenant au genre historique et nés à la période postéxilique. On ne voit pas bien pourquoi on y a rattaché *Job*, qui est habituellement classé parmi les productions didactiques ; ni pourquoi *Macchabées*, qu'on désirerait ici, est renvoyé à un tome ultérieur. — Etant donnée l'absence de commentaires français récents pour les livres envisagés (sauf pour Job), ce tome était très attendu. Disons de suite qu'il ne déçoit pas. Les auteurs, tout en gardant leur note personnelle, ici plus prudentielle, là plus ouverte, s'inspirent tous d'un esprit commun, celui de l'Encyclique *Divino afflante Spiritu* : il est même intéressant de constater que les références à ce document reviennent identiques dans les différentes Introductions (p. 19, 395, 597). Et de même les renvois à l'article de M. Robert, professeur à l'Institut catholique de Paris, sur le *Genre littéraire historique* (*Suppl. au Dict. de la Bible*, t. IV, fasc. XVIII) ; nous avons eu naguère, col. 7-23, l'occasion de signaler la part réelle de M. Robert dans l'élaboration d'une théorie des genres littéraires.

L. Marchal, professeur au Grand Séminaire de Nancy, a traduit les *Paralipomènes*. Ce livre, composé entre 350 et 250 (p. 12) a vraisemblablement pour auteur quelqu'un qui appartient au milieu des lévites ou des classes inférieures chargées du service du sanctuaire. Il écrit essentiellement — ou plutôt il récrit — une histoire des rois de Juda, qu'il rattache aux origines de l'humanité par des chapitres qui fourmillent de généalogies (I Chr. I-IX) ; son optique lui fait laisser de côté le royaume du Nord dont il ne parle qu'incidemment, pour autant que l'histoire de ce dernier se rencontre avec celle du royaume du Sud ; parmi les rois de Juda, il donne une place importante à ceux qui ont eu une influence religieuse prépondérante : David, Salomon, Josaphat, Ezéchias et Josias. Plus précisément nous sommes devant « une histoire religieuse écrite dans un but déterminé » : la glorification de David et de sa lignée ; la dynastie davidique est dépositaire et responsable de l'Alliance conclue jadis entre Yahvé et Abraham ; la prophétie de Nathan (I Chr. XVII) affirme que les promesses faites à David sont irrévocables ; elle oriente donc toute l'histoire royale, à travers ses réussites religieuses, et aussi ses échecs, vers un avenir messianique, dont l'espérance a déteint sur la manière de décrire la dynastie davidique. Le royaume idéal du passé est aussi le royaume idéal qu'on attend. Cette « pointe » messianique du livre a été excellemment montrée par Noordtzij : « C'est l'alliance de Yahvé avec son peuple d'Israël qui est à la base [du] livre... c'est vers cette alliance qu'Israël doit revenir, car par elle commencera le royaume de Dieu, la Théocratie... pour [le chroniste] l'unique vocation d'Israël est de réaliser la théocratie. Aussi place-t-il l'homme qui y réussit le premier au centre de son livre » (*Les intentions du Chroniste*, dans *Rev. bibl.* 1940, p. 166-7). Une véritable ferveur l'anime envers David : il omet, dans l'histoire de son héros, ce qui ne cadre pas avec l'idéal de la royauté et le culte de Yahvé (p. 17) ; il met dans sa bouche des discours et prières (I Chr. XXII, 6-16 ; XXVIII, 2-10, 20-21 ; XXIX, 9-19) dont M. Marchal nous affirme qu'ils « sont bien en situation » et qu' « ils sont pour le moins vrais dans ce sens » (p. 18) ; David enfin est présenté comme l'organisateur du culte, ce qui repose sur un fondement historique sérieux, même si le but du Chroniste est accessoirement de justifier les conditions actuelles du culte et spécialement le statut des lévites (p. 17, 15). — De précieuses indications sont encore à relever dans le commentaire de M. : par exemple sur les chiffres hyperboliques qui veulent donner une idée de grandeur (p. 19), qu'il s'agisse des armées de David (I Chr. XII, 23-37), ou des forces opposées à Juda et que Yahvé vaincra (II Chr. XIII, 17 : 500.000 Israélites tués ; II Chr. XIV, 8 : armée éthiopienne d'un million d'hommes), ou des sommes astronomiques réunies par David pour la construction du Temple (I Chr. XXII, 14) : il semble bien qu'il y ait là une intention systématique et que ces exagérations manifestes ne doivent pas être expliquées par de simples fautes de copistes [4]. — La note universaliste de certains passages a été soulignée (p. 14, 21 : II Chr. XVI, 9) ; le Temple a une

[3] *La Sainte Bible*, tome IV, Paralipomènes, Esdras-Néhémie, Tobie, Judith, Esther, Job. — In-8 de 884 p., Paris Letouzey, 1949.

[4] Les questions relatives aux *nombres* donnés dans beaucoup de livres de l'Ancien Testament à commencer par ceux de l'âge des Patriaches, mériteraient une monographie spéciale, qui ne conduirait probablement pas à des solutions identiques pour tous les problèmes soulevés;

valeur œcuménique (II Chr. vi, 32-33). — Le Chroniste utilise, parfois maladroitement (p. 10) des sources diverses, historiques ou prophétiques, aujourd'hui perdues ; mais le cas le plus instructif est celui où il modifie le texte canonique de Samuel ou de Rois ; M. Marchal nous guidant dans une étude synoptique indique les raisons de ces modifications, note ici un approfondissement théologique (I Chr. xxi, 1), là une majoration d'ordre liturgique (I Chr. xv, 26-27), là une correction intentionnelle : ainsi les fils de David qui étaient « prêtres » associés au sacerdoce paternel en II Sam. viii, 18, deviennent simplement les *primi ad manum regis* en I Chr. xviii, 17 : c'est que la première expression eût scandalisé les lecteurs du Chroniste (p. 90). Dans ces morceaux classiques de synopse que sont la relation de l'entrée de l'arche à Jérusalem (II Sam. vi et I Chr. xiii, xv) ou l'affaire du recensement (II Sam. xxiv et I Chr. xxi) l'exégèse de M. reste nette, sans faux-fuyant. Peut-être aurait-il dû faire remarquer que le texte de II Chr. xxxv, 20-25 (mort de Josias) conserve mieux la figure originale de l'événement que le texte correspondant des Rois. Les critiques modernes (par exemple le catholique Gœttsberger, dans la *Bible* de Bonn , 1939) hésitent même à affirmer que le Chroniste a puisé immédiatement en Samuel-Rois ses renseignements et recourent volontiers à une source commune. Cette hypothèse vient d'être utilisée par un jeune exégète belge pour l'étude de la prophétie de Nathan en II Sam. vii et en I Chr. xvii. A propos de cette dernière, il ne nous semble pas très heureux d'écrire que le Chroniste lui « *donne* un sens messianique » (p. 18) ou y « *découvre* légitimement un sens messianique » (p. 15). Ce sens est originel en II Sam. et commande le messianisme tel qu'on le trouve dans les plus vieux psaumes royaux et les plus anciennes prophéties (voir *Ami*, 1950, p. 18) : simplement ce messianisme est dynastique et pas encore eschatologique.

Esdras-Néhémie forment la suite de l'ouvrage du Chroniste. La date de leur composition est fixée à 325-300 (p. 273) par le P. Médebielle. Le Chroniste, comme précédemment, se pose la question de savoir si la théocratie pourra s'établir au milieu d'Israël : et de même que les tentatives des rois ne s'étaient pas soldées que par des échecs, celles d'Esdras et de Néhémie, en purifiant le sacerdoce et en assurant un digne exercice du culte, ont préparé efficacement l'avenir messianique, vers lequel le Chroniste reste tourné (p. 278). — On sait que Van Hoonacker, suivi par Lagrange, Coucke (*Suppl au Dict. de la Bible*, I, 1269 ss.) et Ricciotti a renversé l'ordre traditionnel en faisant venir Néhémie à Jérusalem en 445, puis Esdras en 398. Le P. M. discute ses arguments et s'en tient à la succession chronologique la plus communément acceptée : Esdras vient à Jérusalem le premier en 458, Néhémie le second de 445 à 433 (la date de sa 2e mission restant inconnue). C'est aussi la position soutenue par R. de Vaux dans l'art. *Israël* du *Suppl. au Dict. de la Bible* (voir *Ami*, 1948, p. 532), qui n'a malheureusement pu être utilisé par M. Le P. de Vaux n'hésite pas à restituer à l'activité d'Esdras les ch. viii-x de Néhémie, où est narrée la naissance du Judaïsme autour de la Loi ; il n'hésite pas non plus à éliminer comme gloses les mentions de Néhémie en Neh. viii, 9 et x, 2. Médebielle au contraire conserve ces chapitres à Néhémie (p. 265) Peut-être tient-il ici trop fermement au principe qu' « en règle générale, le récit suit l'ordre des événements » (p. 266, 274). L'identification Sheshbassar avec Zorobabel, soutenue avec beaucoup de force (p. 285), est très discutable. L'analyse du caractère et de l'œuvre d'Esdras et de Néhémie est bien menée. Comme le précédent, ce commentaire sans vain bavardage est précieux et comble une lacune.

A. Clamer, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Nancy, nous présente le livre de *Tobie*. Comme le P. Miller (Bible de Bonn, 1940), il traduit le texte du *Sinaïticus* : la juxtaposition de la Vulgate fera constater la tendance théologique de la version latine, particulièrement pour la doctrine des fins dernières (iv, 3, 10 ; p. 398). Le livre de Tobie est de rédaction tardive, mais antérieure à l'époque des Macchabées (p. 401). On y suit une famille israélite de la Diaspora, emmenée captive aux temps de Salmanasar, roi des Assyriens ; nous la voyons vivre avec son sens de la tradition, sa cohésion, sa croyance monothéiste, ses pratiques (jeûne, aumône, prière), son culte pour les anges, son attirance vers Jérusalem, ses espoirs d'eschatologie terrestre. La peinture est édifiante et tourne à la prédication. On y lit certainement une défense et illustration de la Providence, qui veille sur les siens. Ce but d'édification n'exclut pas tout caractère historique : « On ne voit pas de [raisons] décisives contre la réalité des parties essentielles du récit, contre l'existence par conséquent d'un noyau historique. Ceci dit, ne peut-on reconnaître que le livre de Tobie n'est pas à envisager et à interpréter comme un livre strictement historique ? Quant à distinguer par le détail ce qui est histoire proprement dite de sa mise en œuvre par l'auteur même, en conformité avec son but, ou de la part de la tradition orale ou écrite et de l'apport des remaniements et traductions, c'est une œuvre devant laquelle la critique s'avère impuissante » (p. 395). C'est la position du P. Miller, secrétaire de la Commission biblique, soit dans son Commentaire, mentionné plus haut, soit dans sa « *retractatio* » du Manuel de Hœpfl : « nucleum historicum, poetice tamen ad finem didacticum evolutum atque exornatum » (*Introductio specialis in Vetus Testamentum*, ed. 5a ex integro retractata, Romæ, 1946, p. 201).

Les raisons de cette attitude critique sont longuement mentionnées (p. 391-395) : le fait que, si les événements racontés se situent au viiie-viie s., les idées et préoccupations sont celles du judaïsme postexilien ; le caractère artificiel de la narration , les inexactitudes qui peuvent, il est vrai, être dues à quelque rédacteur ou copiste peu expert ; l'intrusion de l'histoire d'Ahiqar, dont le personnage est annexé à la famille de Tobie (i, 21-22 ; ii, 10 ; xi, 18 ; xiv, 10 ; dans la Vulgate simplement xi, 20) : il est vrai qu'il s'agit là de détails « épinglés » (« *allusiones superficialiter junctæ textui* » : Hœpfl-Miller, p. 209) ; la comparaison avec le conte folklorique du mort ressuscité ; on pourrait y ajouter le traité de Khons, morceau de propagande égyptien en faveur du dieu de Thèbes, guérisseur et expulseur d'esprits (Tresson, en *Rev. Bibl.* 1933, p 57-78). — Les pages les plus précieuses de l'In-

troduction de C. sont celles qu'il consacre à la doctrine du livre de Tobie (p. 402-411) [5].

L. Soubigou, vice-recteur des Facultés catholiques d'Angers, a commenté les livres difficiles de *Judith* et d'*Esther*.

Pour *Judith*, il a traduit le grec des Septante, d'après l'édition de Rahlfs : il y a un décalage très fréquent dans la numérotation des versets selon le grec et selon le latin : Soubigou donne toutes ses références selon la numérotation du grec. L'auteur de Judith est un Juif palestinien : les institutions (Sanhédrin), la vie religieuse (légalisme très poussé), le prosélytisme (xiv, 10), la description d'un temps de désespérance et de haut patriotisme le feront placer à l'époque macchabéenne (p. 496). Le but de cet opuscule est d'encouragement (viii, 18-24 ; ix, 11) ; l'optimisme d'Israël doit se fonder sur la protection de Dieu, qu'on obtient par une fidélité stricte aux croyances religieuses et aux pratiques légalistes : ainsi est mise en valeur l'efficacité du pacte théocratique de l'Alliance. L'épisode de Judith, héroïne juive de la trempe de Jahel (Jug. iv, 17 ss.), en fournit l'illustration. — Son haut-fait se situerait dans le cadre d'une expédition menée vers l'Ouest, aux environs de 350, par Holopherne, général d'Artaxerxès III Ochos ; il s'agissait de mater un soulèvement égyptien, auquel avaient adhéré certains éléments de la côte syro-palestinienne (p. 492, 512); aux confins de la plaine d'Esdrelon, à Béthulie (sans doute Scheik Schibel, p. 520), Holopherne subit un échec, qui sauva Jérusalem. Tel serait le noyau historique. Soubigou reconnaît que ce noyau a été exploité dans un genre littéraire qui en fait une composition d'allure plus libre qu'une histoire scrupuleusement exacte (p. 493, 488). « On comprend, remarque-t-il, avec quelle prudence et quel tact il faut avancer en terrain si épineux. Il ne faut ni partir à l'aventure, ni décourager à l'avance les légitimes recherches de ceux qui se penchent sur ces problèmes » (p. 493). Il semble cependant qu'une fois déterminé l'arrière-fond historique d'après l'hypothèse la plus vraisemblable, on eût dû nous indiquer les procédés *volontairement* mis en œuvre par l'auteur : choix d'un cadre historique (retour de l'exil), jeu de personnages typiques, tendance archaïsante. Ceci ne veut pas être une critique : dans les chemins non encore battus, mais ouverts par la récente Encyclique, Soubigou s'est engagé d'un pas prudent. Le P. Lefèvre, s. j., s'attaquant au même problème dans le *Suppl. au Dict. de la Bible* (t. iv, c. 1315-1321, art. *Judith*) a été plus audacieux : pour lui « l'auteur a bâti avec ses souvenirs une histoire vraisemblable... ; nous sommes ici, comme dans l'Apocalypse, dans un genre littéraire qui supprime la dimension temps » ; l'auteur a fait confluer dans sa narration des éléments disparates : archaïsmes divers, emprunts à l'époque perse, éléments grecs (Antiochus Epiphane visé) ; son « artifice voulu » est de « mêler des faits réels appartenant à des époques différentes, que ses lecteurs discernaient » comme tels. Ainsi ressortait « la continuité du plan divin dans la conduite du monde, malgré l'opposition aussi bruyante que vaine des puissances du mal sans cesse renaissantes. Madian et Ismaël, Assur et Babel, les Perses et les Grecs. » Un écrivain de talent, scribe versé dans les lettres sacrées et profanes se serait emparé du chant (Jud. xvi) par lequel les gens de Béthulie célébraient leur héroïne locale, ainsi que de la légende qui l'entourait pour écrire son récit à l'aide des procédés relevés plus haut. — Signalons encore les bonnes pages consacrées par S. à la théologie du livre de Judith (p. 498 à 503 : Dieu, l'Alliance, les observances et la prière, le péché, la rétribution).

Avec le livre d'*Esther* nous avons affaire à des difficultés critiques plus grandes encore qu'aux écrits précédents. On sait que le livre se compose d'une partie hébraïque qui, lue pour elle-même, est à peu près dénuée de note religieuse [6] ; puis de 7 sections grecques qui précisément introduisent cette note religieuse. Crampon les a données à la suite de la partie hébraïque, en les intitulant « fragments complémentaires ». La Vulgate a déjà cette disposition : S. Jérôme a ajouté des notes expliquant à quels endroits du texte hébreu il faut les insérer. Soubigou les y insère et nous rend ainsi la lecture de l'ensemble plus aisée. — Les critiques catholiques tiennent, au sujet du livre d'Esther, des positions assez divergentes. Hœpfl-Miller-Metzinger (*op. l.*, p. 237-8), suivant le dernier commentateur catholique allemand (J. Schildenberger, Bible de Bonn, 1941), pensent que l'auteur de la partie hébraïque est un Juif palestinien, de l'époque des Macchabées. Il utilise un écrit de Mardochée et les annales des rois de Perse. Le but de l'ouvrage est de pousser les Juifs à résister à tous les ennemis de leur nation et de leur foi. Un Juif helléniste aurait ajouté la partie grecque vers 100 av. J.-C. en Egypte à destination des Juifs de la Dispersion. — Au contraire Soubigou tient que le texte hébreu primitif comportait la plupart des sections grecques (sauf xi, 1 et probablement xiii, 1-7 et xvi, 1-24) ; on aurait éliminé ces dernières quand la fête des *Purim* [7] eut pris un caractère de plus en plus profane : « comme cette réjouissance était apparentée à notre carnaval, et comme d'après la Mischna, les gens devaient y boire jusqu'à se rendre incapables de distinguer le nom de Mardochée de celui d'Aman, le nom du Seigneur risquait d'être accueilli par des clameurs indécentes ou par des imprécations. Pour éviter ce malheur, on rédigea un texte où Dieu n'est aucunement désigné ». Opinion du P. Roiron que S. adopte (p. 584). Pour la composition de l'ouvrage ainsi « remembré » il opine pour une date antérieure à Alexandre (p. 593). — L'essentiel, d'ailleurs, qu'on s'arrête à un auteur de l'époque macchabéenne ou de la fin de l'époque perse, est le sérieux historique des documents de base. Or, en Esther, il n'y a pas d'anachronismes comme en Tobie et Judith ; le caractère de Xerxès est histo-

[5] P. 405. En Za., iv, 2, il ne s'agit nullement du chandelier à 7 branches. Et il n'apparaît pas évident que les 7 anges de Tob., xii, 15 soient une « précision des 7 lampes de Zacharie ».

[6] P. 601 : « C'est à peine si nous trouvons une allusion fugitive aux plans de la Providence dans tout l'écrit, iv 14. Malgré tout, l'exposé demeure quelque peu religieux, puisque tout Juif qui lisait ce livre gardait la nette conscience que le peuple juif était le peuple de Dieu. Sans qu'on l'exprimât formellement, c'étaient donc toujours les intérêts divins qui étaient en jeu. »

[7] Cette fête est encore mentionnée en II Macc., xv, 36.

riquement consistant ; les usages, le vocabulaire et les palais perses sont connus (p. 598) : il y a donc chance pour que l'écrit de base ait ses origines à Suse (Eissfeldt). S. ne pense pas qu'il ait été exploité en un genre littéraire semi-historique (voir Dan. I-VI), mais que l'artiste consommé qui a rédigé cette « perle de la littérature mondiale » s'est tenu sur le terrain historique : cette histoire toutefois est anecdotique et fragmentaire, et elle est présentée dramatiquement (p. 600). Le commentaire de S. est concret et évocateur.

Le commentaire de Dhorme sur *Job* (1926, coll. « Etudes bibliques) reste exhaustif, mais peu accessible au grand public. E. ROBIN, curé de N.-D. de Bon-Secours à Nancy, après Mgr Weber, évêque de Strasbourg (1947, voir *Ami* 1948, p. 275) mettent en nos mains une bonne traduction de ce livre incomparable. Il constitue une unité ; seuls « les discours d'Elihou semblent d'un auteur subséquent très au courant de l'ensemble du livre » (p. 707). On ne met pas en doute l'existence du héros du poème et le fond historique du récit, dramatisé cependant dans les intentions d'une controverse poétique sur le juste souffrant (p. 709). lA trois reprises (p. 709, 710, 711) M. Robin répète que la notion mise en évidence dans cette controverse est l'*espérance* dans la justice de Dieu : cette espérance, si liée qu'elle soit encore aux destinées terrestres, laisse percer l'inquiétude d'une sanction plus haute, qui dépasse, bien que voilée encore, les rétributions de ce monde.

III. — Le problème des paraboles

6. — La dissertation de Maîtrise, présentée par le P. HERMANIUK, C. SS. R., devant l'Université de Louvain, est consacrée à la *Parabole évangélique* [8] L'auteur s'est livré à une vérification patiente des textes et des thèses et a émis un certain nombre de vues originales dont plusieurs resteront fécondes.

1° *La préhistoire de la parabole évangélique*

La théorie des genres littéraires a été exposée avec netteté par ces esprits clairs qu'étaient les Grecs. Pour la rhétorique grecque, dont nous suivons le développement depuis Aristote (384-322 av. J.-C.) jusqu'à Minutianus le Jeune († 268 ap. J.-C.) et au-delà, la parabole, l'allégorie et la fable constituent trois figures distinctes et qui, ordinairement du moins, ne supportent pas de mélange. Le parabole est une comparaison explicite et développée, une confrontation de deux réalités dont l'une, par sa clarté indéniable, illumine l'autre, moins claire. En exemple de parabole (double), Aristote cite le mot de Socrate : « Comme si quelqu'un disait qu'il ne faut pas élire au sort les magistrats : car ce serait comme si l'on choisissait pour athlètes non ceux qui sont capables de combattre, mais ceux que désignerait le sort, ou comme si les passagers plaçaient au gouvernail celui qu'on a tiré au sort, et non celui qui connaît ce métier ». — La fable juxtapose deux situations : un cas particulier, narré dans une histoire imaginée, est rapproché de la situation à éclairer. — L'allégorie identifie image et réalité : chaque trait de l'objet est garanti, par substitution, par un trait de l'image : on est devant une suite cohérente de métaphores, dont la lecture peut facilement devenir difficile.

Les LXX aux III^e^-II^e^ siècles av. J.-C., ont traduit par « parabole » le vieux mot hébreu « *maschal* ». Les deux termes ne se correspondaient pas exactement : il en est résulté un enrichissement réciproque de leur sémantique. Le mot « parabole » devint porteur de significations qu'il ne connaissait pas (p. 63) et inversement ont eut, chez les rabbins, une hellénisation du « maschal » (p. 158).

C'est que le « maschal » ne désigne pas essentiellement, dans l'A. T., une comparaison littéraire. Ici l'auteur se sépare de l'opinion commune, pour laquelle le sens fondamental de l'expression est celui de « comparaison » (Jülicher ; Loisy Lagrange ; Duesberg). On se rappelle la définition de Buzy ; « Le maschal de l'A. T. est un sujet de discours comparatif, ou un discours sapiential où domine en général l'élément comparatif, bien qu'une fois ou l'autre il puisse en être absent » [9]. Or cette façon de voir ne semble guère concorder avec les faits. Dans le livre des Proverbes, l'élément comparatif n'est présent que dans une minorité de pièces, une trentaine ; de même pour l'Ecclésiastique. Inversement les récits comparatifs de l'A. T. ne portent pas le titre de « maschal » (Jud. IX, 7-21 ; II Sam. XII, 1-15 ; XIV, 4-21 ; I Reg. XX, 35-42 ; II Reg. XIV, 9-10 ; Is. V, 1-17 ; XXVIII, 23-29).

Ne serait-ce pas qu'on est parti d'une mauvaise étymologie ? H. dégage le sens premier de « représentation, manifestation, révélation concrète, matérielle et sensible d'une personne ou d'une chose » (p. 65). Das l'A. T. le mot désigne :

a) un symbole, un type, un cas typique : ainsi l'orant du Ps. LXIX, 12 devient l' « *exemplum* », le symbole de l'homme réprouvé par Dieu ; en Jér. XXIV, 9, Sédécias sera une représentation tangible de la punition divine ; il faudrait dans cette optique entendre Job XIX, 1 et XXVII, 1 de cette manière : « Et Job ajouta un exposé de son propre cas », lequel illustre une doctrine du gouvernement divin.

b) une révélation prophétique, un discours révélateur, un oracle : Num. XXIII-XXIV, révélation plus ou moins voilée du plan de Dieu sur Israël par l'entremise de Balaam ; Ps. LXIX, 5 : révélation sur le mystère de la souffrance.

c) un proverbe : en I Sam. X, 11, Saül au milieu d'une troupe de nabis est devenu un symbole représentant l'imprévu et l'étonnant dans les entreprises des hommes. Son cas, à cause de son extension possible à tous les cas analogues, a pris une forme proverbiale, qui répond à peu près à notre dicton « Qu'est-il allé faire en cette galère ? » Le maschal-proverbe aurait ainsi une origine très concrète. Voir Ez. XVIII, 2 et l'ensemble des sentences, traits de vie et maximes des Proverbes et de l'Ecclésiastique.

[8] *La Parabole évangélique*, enquête exégétique et critique, XXVIII-493 p., Desclée, de Brouwer, 1947. — Nombreuses fautes d'impression : Siloë pour Silo (p. 90) ; Josèphe pour Joseph (p. 330).

[9] *Introduction aux paraboles évangéliques*, Paris, 1912 p. 61.

d) une allégorie : en Ez. XVII, 2-24, le cas des 3 rois apostrophés sont des cas-types, qui manifestent les voies de Dieu dans la direction des souverains et des peuples.

L'évolution sémantique du maschal se fait donc de façon cohérente. Hermaniuk insiste sur la notion de base, celle de représentation symbolique : or le symbole fait entrevoir, plus qu'il ne définit et précise (p. 123). Son étude met bien en valeur le caractère *concret* et *suggestif* du génie hébraïque [10].

Dans les apocalypses apocryphes de l'A. T. (Hénoch, IV Esdras) la « parabole » est en continuité avec le « maschal » ainsi défini. Le mot désigne une révélation symbolique des voies inscrutables de Dieu dans l'économie du salut ; les symboles sont des personnes ou des choses aperçues en vision, et qu'un ange doit généralement expliquer.

Enfin, à l'époque des rabbins, nous l'avons insinué plus haut, le « maschal » s'hellénise. Tout en conservant son nom, il rompt avec le « maschal » de l'A. T. et avec la « parabole » des apocryphes. L'élément comparatif y domine, sans qu'on arrive jamais à la netteté et à la clarté de la parabole grecque. H. nous a donné (p. 153-189) un excellent florilège, d'autant plus important que les paraboles de Jésus sont nées en terrain juif, ont été pensées et exprimées par un Sémite. C'est la grande faute de méthode de Jülicher (*Die Gleichnisreden Jesu*, 2 vol., 1888, 1899) d'avoir voulu les expliquer sans tenir compte du milieu judéo-palestinien et prétendre comprimer la pensée vivante du Maître dans les limites aristotéliciennes (p. 176. 240). Les paraboles rabbiniques sont généralement postérieures aux évangéliques, mais ne paraissent pas en dépendre. Un même milieu littéraire — celui des parabolistes juifs — se définit par des traits que nous retrouvons chez Jésus aussi bien que chez les rabbins : la formule d'introduction stéréotypée ; la manière de comparer une situation à un homme ; l'explication qui suit le morceau ; la fréquence d'un genre mixte à éléments paraboliques et allégoriques. — Voici deux ou trois exemples de paraboles rabbiniques :

a) Maschal-Parabole pure, proposé par un auteur inconnu commentant les plaintes des Egyptiens suggérées par Ex. XIV, 5 :

Une parabole. A quoi cela ressemble-t-il ? A quelqu'un qui dit à son esclave : Sors et rapporte-moi un poisson du marché. Il sortit et lui apporta un poisson qui sentait mauvais. Alors il lui dit : Voici ce que j'ai décidé : ou tu mangeras le poisson, ou tu recevras cent coups, ou tu me donneras cent mines. Alors il lui dit : Allons, je vais manger. Il commença à manger. Mais il ne put aller jusqu'au bout, et il dit : Allons, je vais me laisser fouetter. Il reçut soixante coups. Mais il ne put supporter jusqu'au bout, et dit : Allons, je vais payer cent mines. En somme il mangea le poisson, reçut les coups, et paya cent mines. *Ainsi en fut-il* des Egyptiens : ils reçurent des coups, ils laissèrent aller les Israélites, et on leur prit leur argent !

b) Maschal-Allégorie pure, proposé par A. Absalom l'ancien ; le père est la métaphore de Dieu ; le fils celle d'Israël ; l'ami celle de Moyse :

Une parabole. A quoi cela ressemble-t-il ? A un homme qui se fâcha contre son fils et le chassa de sa maison. Son ami vint lui demander de faire venir de nouveau son fils dans sa maison. Mais le père lui dit : Demande-moi quelque chose d'autre au lieu d'intercéder pour mon fils. Car depuis longtemps déjà je suis réconcilié avec lui. *Ainsi Dieu disait à Moyse :* « Pourquoi cries-tu vers moi ? » (Ex., XIV, 15). Depuis longtemps déjà je leur suis bienveillant.

c) Maschal-Mélange de l'allégorie et de la parabole proposé par R. Zeira au sujet de R. Boun, mort à 28 ans :

A quoi nous fait penser la fin de R. Boun ? A un roi qui aurait engagé à son service beaucoup d'ouvriers, dont l'un montrait plus d'ardeur au travail que les autres. En voyant cela, que fait le roi ? Il emmène cet ouvrier et fait avec lui des promenades en long et en large. Au soir les ouvriers arrivent pour se faire payer par le roi et le roi paye également la journée complète à celui avec lequel il s'était promené. A cette vue les autres compagnons se plaignent en disant : Nous nous sommes fatigués au travail toute la journée et celui qui ne supporte que deux heures de peine reçoit autant de salaire que nous. C'est que, répondit le roi, celui-ci a fait davantage en deux heures que vous dans une journée. De même R. Boun, quoiqu'il n'eût étudié la Loi que jusqu'à l'âge de 28 ans, la connaissait mieux qu'un savant ou un homme pieux qui l'aurait étudiée jusqu'à l'âge de 100 ans.

d) Maschal-Fable, proposée par R. Agiba à un ami trop prudent qui voulait le détourner de l'enseignement de la Loi par crainte du gouvernement romain :

Je te dirai une parabole. A quoi cela ressemble-t-il ? A un renard qui se promenait sur le bord d'un fleuve, et il vit des poissons qui se rassemblaient d'un endroit à l'autre. Il leur dit : Qui fuyez-vous ? Ils lui dirent : Les filets qu'on lance contre nous à tout instant. Il leur dit : Prenez la peine de monter sur la terre ferme, et nous vivrons, vous et moi, comme ont vécu mes pères avec vos pères. Ils lui dirent : Tu passes pour le plus intelligent des animaux, mais tu es vraiment trop niais ; et si nous craignons à l'endroit de notre vie, que serait-ce sur le lieu où nous mourrons fatalement ? *Ainsi* si nous avons peur maintenant où nous sommes et où nous nous occupons de la Loi dans laquelle il est écrit : « car cela, c'est ta vie et les longs jours » (Deut., XXX, 20), combien plus si nous nous en allons et sommes négligents à son égard.

2. — *La nature de la parabole dans les synoptiques*

Laissant de côté les « parémies » johanniques, Hermaniuk établit un classement *littéraire* pour les paraboles des synoptiques. Nous en reproduisons l'essentiel, en renvoyant pour chaque cas au paragraphe de la Synopse Lagrange-Lavergne qui y correspond.

a) Paraboles constituées par une comparaison explicite et développée (*Gleichnisse*). Elles se présentent comme des paraboles grecques, pensées et exprimées par un Sémite.

Le grain de sénevé (Mt. XIII, 31-32 ; n° 90) ; le levain (Mt. XIII, 33 ; n° 91) ; le figuier (Mt XXIV, 32-35 ; n° 248) ; les enfants qui jouent (Mt XI, 16-19 ; n° 79) ; la semence qui pousse d'elle-même

[10] Pour ne pas dire du génie sémitique tout court. Récemment un des Pères de l'IBLA (Institut des Belles-Lettres arabes de Tunis) nous rapportait ce maschal, qui indique bien que la suggestion est plus aimée que la précision : « Odore la rose, ne la frotte pas contre ton nez ! » Cela restera vrai des paraboles de l'Evangile. Nous signalons à ceux qu'intéresse le génie sémitique la belle revue des PP. Blancs *IBLA* (12, rue Jamaâ El Haoua, Tunis) qui donne dans chacun de ses numéros un florilège des productions populaires arabes.

(Mc. IV, 26-29 ; n° 88) ; le trésor caché (Mt. XIII, 44 ; n° 94) ; la perle précieuse (Mt. XIII, 45-46 ; n° 94) ; les maisons bâties sur le roc et sur le sable (Mt VII, 24-27 ; n° 75).

b) Paraboles constituées, non par une comparaison formelle, mais par une image développée, juxtaposée à la réalité à laquelle elle s'applique. Ressemblant aux paraboles grecques par leur structure de comparaisons développées, elles sont apparentées de plus près aux paraboles rabbiniques par leurs formes d'introduction et la manière de comparer.

La brebis égarée (Mt. XVIII, 12-14 ; n° 131) ; le voleur (Mt. XXIV, 43-44 ; n° 178) ; le serviteur et le maître (Lc. XVII, 7-10 ; n° 203) ; la tour à bâtir et la guerre à entreprendre (Lc. XIV, 28-33 ; n° 193) ; le serviteur vigilant et le mauvais serviteur (Mt. XXIV, 45-51 ; n° 179) ; la drachme perdue (Lc. XV, 8-10 ; n° 196) ; les signes des temps (Lc. XII, 54-56 ; n° 181) ; l'accommodement opportun (Mt. V, 25-26 ; n° 181) ; le fils qui demande du pain (Mt. VII, 9-11 ; n° 162).

c) Allégories, apparentées à celles dés rabbins. L'ivraie (Mt. XIII, 24-30 ; n° 89) ; le semeur (Mt. XIII, 3-9 ; n° 84).

d) Paraboles constituées en partie par des comparaisons et en partie par des métaphores. D'après la prédominance de tel élément, on a des paraboles allégorisantes ou des allégories parabolisantes. Ressemblent surtout aux paraboles rabbiniques :

Le festin des noces (Mt. XXII, 1-10, sauf 6-7 ; n° 191) ; la robe nuptiale (Mt. XXII, 11-13 ; n° 191) ; les dix vierges (Mt. XXV, 1-13 ; n° 251) ; le serviteur sans pitié (Mt. XVIII, 21-35 ; n° 134 *bis*) ; les serviteurs vigilants (Mc. XIII, 34-37 ; n° 178) ; les ouvriers de la vigne (Mt. XIX, 30-XX, 15 ; n° 219) ; l'enfant prodigue (Lc. XV, 11-32 ; n° 197).

e) Paraboles-histoires. Récits imaginés d'un fait particulier projetant sa lumière sur un autre fait d'un genre analogue. Juxtaposition de 2 situations. Sur terrain profane, on parlerait de fable. On a vu ce genre littéraire usité soit dans l'A. T. (p. 233) soit chez les Rabbins.

Le figuier stérile (Lc. XIII, 6-9 ; n° 182) ; le juge inique (Lc. XVIII, 1-8 ; n° 212) ; l'ami importun (Lc. XI, 5-8 ; n° 161) ; l'intendant avisé (Lc. XVI, 1-8 ; n° 198).

f) Paraboles-exemples. S'apparentent à la série précédente. Illustrations par un cas déterminé et inventé d'un principe de vie religieuse (*Beispielerzæhlung*).

Le bon Samaritain (Lc. X, 29-37 ; n° 158) ; le riche insensé (Lc. XII, 16-21 ; n° 175) ; le riche et le pauvre Lazare (Lc. XVI, 19-31 ; n° 202) ; le pharisien et le publicain (Lc. XVIII, 9-14 ; n° 213).

g) Paraboles - sentences, très proches des maschals-proverbes de l'A. T. Plusieurs sont explicitement nommés « paraboles » : Lc. IV, 23 ; Mt. XV, 10-11, 15 ; Lc. VI, 39 ; Lc. V, 36.

Cet examen littéraire est bien mené. Hermaniuk a eu soin de séparer du texte des paraboles ce qui y fut lié par les rédacteurs : par exemple le ỷ. 9 dans la parabole de l'intendant avisé (p. 248). On peut lui reprocher, à propos de la parabole du voleur (Mt. XXIV, 43-44) de n'avoir pas soupçonné le problème de sa réinterprétation par la communauté primitive ; Feuillet (*Rev. bibl.* 1949, p. 358-360) a bien montré que l'image, très dure, du brigand doit s'appliquer à la venue du Christ contre les Juifs coupables et non à son retour chez les fidèles. On se demande aussi pourquoi une parabole aussi importante que les vignerons homicides (Mt. XXI, 33-41 ; n° 238) n'a été que signalée (p. 193, 194, 243). Enfin il nous semble que le mot « symbole » employé à propos de la catégorie *b*) n'est pas assez expliqué.

La conclusion de l'examen est que « les paraboles synoptiques, *au point de vue de la forme*, ne se rattachent ni aux maschals de l'A. T., ni aux paraboles apocalyptiques des apocryphes, mais rentrent dans la catégorie des maschals connus et pratiqués par les docteurs juifs » (p. 264).

Les paraboles sont destinées à communiquer la bonne nouvelle du Royaume messianique. Elles en sont une révélation voilée, symbolique, car « le symbole, de par sa nature, est un signe qui suggère, une image qui révèle, entouré qu'il est toujours d'un halo d'imprécision et d'obscurité » (p. 285). C'est que le Royaume est essentiellement « mystère » (Mc. IV, 11), auquel Jésus nous introduit. *Du point de vue du contenu* « la prédication parabolique du Maître apparaît une continuation en ligne directe de cette révélation symbolique de l'A. T. qui s'appelle maschal et qui porte sur les voies mystérieuses de Yahvé dans l'économie du salut » (p. 284). H. ajoute, moins heureusement, que « les énigmes, les choses cachées prennent la couleur des mystères apocalyptiques ». La prédication de Jésus ne ressemble pourtant guère à la manière des Apocalypticiens et le « secret messianique » du Maître, procédé pédagogique, reste fort loin des « secrets » des Apocalypses.

3. — *Le but des paraboles*

On sait que sur cette question, deux thèses s'affrontent (p. 1-32) autour du logion Mc. IV, 11-12, dont voici la traduction : « A vous le mystère du règne de Dieu a été donné ; mais à ceux-là, qui sont dehors, tout arrive en paraboles, afin qu'(ἵνα) ils regardent avec attention et ne voient pas : qu'ils écoutent avec attention et ne comprennent pas, de peur qu'ils ne se convertissent et qu'il ne leur soit pardonné. »

Les partisans de la thèse de la justice admettent le sens final de ἵνα et voient dans le logion le but d'aveuglement et d'endurcissement. Le langage en paraboles constituerait un châtiment des mauvaises dispositions (S. Jérôme, Bède, Maldonat, Knabenbauer). Un certain nombre de critiques modernes indépendants, à la suite de Jülicher, entendent bien le passage dans ce sens, mais en nient l'authenticité, y voyant une création de la communauté primitive, spéculant sur les paraboles et l'incrédulité d'Israël.

Mais c'est la base même de la thèse de la justice qui n'est pas prouvée, à savoir la culpabilité de la foule, qui ne fut jamais coupée de Jésus. Aussi les tenants de la thèse de la miséricorde (Cajetan, Lagrange, Prat) comprennent-ils ἵνα dans un sens consécutif ou de finalité scripturaire à la manière de la Synopse Lagrange-Lavergne qui interprète : « afin que se réalise la prophétie d'Isaïe qui dit... ». Si Jésus a voilé la révélation de son Royaume et de sa Personne, s'il y a eu une économie du secret, c'est qu'il fallait éviter, de la part des auditeurs, un sursaut de Messianisme national, c'est

qu'il fallait que le dessein de salut par les souffrances et la mort du Christ se réalisât.

H. reprend ces considérations bien connues, mais essaie une nouvelle traduction du logion. Le mystère du Royaume a été révélé directement aux apôtres, mais aux masses il n'est donné que sous le voile des paraboles (℣. 11) pour qu'elles ne fassent que l'entrevoir (= regarder et ne pas voir), le pressentir (= écouter et ne pas entendre), en révélation partielle, pour éviter la conversion plénière, car alors le mystère leur serait « livré » (ἀφεθῇ), (p. 328-335).

Cette exégèse, si elle était recevable (mais cela semble fort douteux) ferait à cette thèse une belle conclusion, liant explicitement la notion de « mystère » et celle de « maschal-parabole ». Mais il semble qu'on force le sens des termes. De plus, comme on l'a fait remarquer [1], « le mot « mystère » ne se rencontre que là dans les évangiles, il a une forte saveur paulinienne et il pourrait bien être ici le reflet d'une vue théologique de la communauté primitive ». Mais il reste que, même sans l'appui de ce texte, la thèse générale de H. se tient et est une contribution de premier plan à la question des paraboles évangéliques.

7. — L'abbé Jean Pirot, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Marseille, nous dit modestement avoir voulu écrire « un livre facile où les hommes de bonne volonté, quels qu'ils soient, lettrés ou non, chrétiens ou non, puissent trouver l'air pur de l'Evangile » [2]. Ce qui constitue en effet l'intérêt de l'ouvrage, c'est son atmosphère de spiritualité authentique ; l'effort réalisé pour déterminer la nuance exacte pensée par le Christ porte ses fruits et le lecteur a jusqu'au bout l'impression de s'édifier sur du solide.

Pirot a suivi l'ordre chronologique, sans doute parce qu'il lui a paru pratique. Il n'est pas dépourvu de difficultés, qui tiennent au plan même des Evangiles ; il y a, chez chacun des Synoptiques, des groupes artificiels de paraboles. — L'analyse des pièces fait ressortir la grande variété du genre parabolique. On attire notre attention sur « les paraboles à chambre haute » appelées ainsi par comparaison avec les maisons palestiniennes : le trait principal, bien établi dans une première partie est attaqué, puis défendu victorieusement dans une deuxième ; entrent dans cette catégorie : l'Enfant prodigue (Luc xv, 11-32), le Mauvais riche et Lazare (Lc. xvi, 19-31) et les Vignerons envoyés à la vigne (Mt. xix, 30 - xx, 16). — Il semble qu'on aurait distingué encore plus de nuances et qu'on se serait placé, en tout cas dans une meilleure perspective, si l'on s'était référé comme Hermaniuk, au contexte judéo-palestinien. Il y a là tout un champ qui n'a pas été exploré. Sans doute on relève un certain nombre de citations talmudiques (p. 208, 309, 479) mais la parabole des invités aux noces n'est pas rapprochée du maschal de R. Yohanan ben Zakkai sur les serviteurs sages et les serviteurs insensés invités par le roi à un repas ; ni la parabole de la drachme perdue du maschal parallèle de R. Pinchas ben Yaïr ; ni la parabole des ouvriers envoyés à la vigne (p. 341, sous le titre: « Le maître de bonté ») de celle de R. Agiba, citée ci-dessus, p. 234. Les « Notes adjointes » données en appendice (p. 473 ss.), et qui sont précieuses par leur précision, ne font appel qu'aux rhéteurs gréco - latins. — Une note sur la différence entre Mc. xii, 8 (le fils tué, puis jeté hors de la vigne) et Mt. xx, 15 (le fils jeté hors de la vigne, puis tué) aurait fait poser la question de l'influence de la communauté primitive sur telle parabole : elle a aligné le texte sur le fait de la crucifixion hors des portes de Jérusalem. — Le fameux logion de Mc. iv, 11-12 est peu expliqué (p. 9, 99) mais on voit que Pirot opte pour la thèse de la miséricorde : « De fait, la première surprise passée, quiconque a entendu le Semeur, l'Ivraie, le bon Samaritain, l'Enfant prodigue, toutes les autres paraboles, ne peut plus oublier le visage de Dieu aperçu en filigrane derrière les images paraboliques » (p. 9).

Le livre est alertement écrit. On y sent l'écho d'un enseignement très vivant. Il faut expliquer par ce « climat » la pointe polémique contre le P. Buzy, dont le livre sur « *les Paraboles* » (Paris, « Verbum salutis », Beauchesne, 1932) reste une étude de base, en dépit du procédé systématique qui lui fait ramener toute parabole à une comparaison. — La culture de P. se marque à ses nombreuses citations, bien venues (Sophocle, p. 47-48 ; L. Bloy, p. 190-1). Nous voudrions qu'à la 2ᵉ édition il ajoute une table analytique des thèmes et sujets religieux qui rendrait plus abordable et plus bienfaisante la lecture de son livre.

8. — L'étude des vitraux de nos cathédrales, de ceux de Bourges en particulier, a amené F. Quiévreux à pénétrer l'interprétation qu'on donnait aux xiiᵉ et xiiiᵉ siècles aux paraboles. Il en est résulté un livre, où sont réunis, comme en une « Catena aurea », les suggestions et explications données par les Pères à propos de chacune d'elles [3]. Ce florilège, dressé avec ferveur par un protestant, s'accompagne d'une apologie de la tradition qui est fort intéressante. Négliger, nous dit-il, de puiser au trésor spirituel accumulé par l'Eglise d'autrefois, ne reconnaître d'autre tradition que celle de l'Evangile lui-même est une attitude qui dénote une certaine inconséquence : « les textes évangéliques ont été écrits entre les années 70 et 110. Ils sont eux - mêmes le résultat d'une tradition. Pourquoi accorder une confiance exclusive à celle-là et rejeter en bloc toute la tradition postérieure ?» (p. 40). Notons encore ces éléments d'une définition de la parabole :

> « Tous les divers termes parfois employés pour définir le langage des paraboles : comparaison, image, allégorie, sont insuffisants... Le fait essentiel de la parabole, ce qui la caractérise, c'est qu'elle a un point de départ et un point d'arrivée situés dans deux mondes distincts. La parabole est un mouvement. Elle part de la réalité concrète, et elle nous fait accéder dans le monde de la réalité spirituelle, où la vérité est une et multiple, où ce qui s'applique au Christ s'applique aussi à l'Eglise et à chaque chrétien en particulier » (p. 44).

L'auteur, pour sa part, regrette que l'homme moderne, en ayant développé sa raison sur le seul

[1] P. Benoît, dans *Rev. Bibl.* 1948, p. 610.

[2] *Paraboles et allégories évangéliques*, petit in-8 de 508 p., Paris, Lethielleux, 1949.

[3] *Evangile et tradition*. I. *Les Paraboles*, in-12 de 266 p., éditions « Je sers », Paris, 1946.

plan du monde rationnel, ait perdu le sens des symboles. Cet essai, sincère et pieux, sérieux en dépit de quelques exagérations allégoristes, l'aidera à se replacer dans l'optique voulue [4].

IV. — Traductions bibliques

9. — Les Bénédictins de Maredsous viennent de publier une version nouvelle de la Bible d'après les textes originaux [5]. La présentation est des plus heureuses : papier indien, typographie très nette. Les introductions (surtout celle qui présente les livres de l'A. T.) sont à signaler : elles dénotent une science sûre et ouverte, un souci de relier l'A. T. au N. T. sans tomber dans les exagérations d'une certaine école. Ce n'est pas trop se risquer que de reconnaître ici la main du P. Charlier, dont la récente étude sur *Typologie ou évolution* (dans « *Esprit et vie* » 1949, p. 578-597) a montré l'orientation. Nous aimerions que dans l'ouvrage qu'il prépare pour la collection « Verbum Dei » et qui s'intitulera « *Pour comprendre la Bible* », il reprenne ces préfaces qui nous ont paru remarquables.

Les genres littéraires des différents livres sont marqués assez nettement. Pour Ruth par exemple, « nous avons affaire à un genre littéraire bien déterminé qui construit un récit plus ou moins fictif sur la base d'éléments réels, reçus de la tradition, tout comme dans Tobie, Judith et Esther » (p. XIX). Pour Daniel, le genre apocalyptique est utilisé par un rédacteur contemporain d'Antiochus Epiphane (164) et qui se sert d'ailleurs d'anciennes prophéties et de récits épisodiques groupés autour de la personne d'un prophète Daniel ayant vécu au VI-V^e^ siècle av. J.-C. (p. XXXVIII). Est-il sûr que les Psaumes royaux n'aient que souvent une portée messianique (p. XXIX) ? Il faut être plus généreux (*Ami*, 1950, p. 18). L'hypothèse d'un ministère d'Ezéchiel à Jérusalem aurait dû être au moins mentionnée (p. XXXVI). — La traduction a visé à être lisible par le grand public, plutôt que très critique. Le recours au grec s'imposait pourtant à bien des endroits (Jos., II, 18 ; Ez., XXVIII, 14). Dans le Psautier, qu'on a numéroté, sans nous dire pourquoi, d'après les Septante, la version est parfois trop harmonisante (XLVII [XLVI], 10) ou bavarde (XLIX [XLVIII], 5) et la traduction de CX [CIX] s'avère d'une lourdeur peu commune. Donnons du moins cette jolie traduction de Prov. XXX, 18-19 :

Il y a trois choses qui me sont mystère,
  quatre même, que je ne saisis pas :
Le vol de l'aigle dans les cieux,
  la reptation du serpent sur le rocher,
La navigation d'un navire en pleine mer,
  la démarche de l'homme chez la jeune femme.

10. — Le P. Bauchet, o. c.d., dont l'*Ami* (1949, p. 50 ss.) a publié une traduction latine de deux chapitres d'Isaïe, trouvés dans la cachette de Jéricho (*Ami*, 1950, p. 19) nous envoie une traduction hébraïque du premier évangile [6]. Il a repris la version de Delitzsch, qu'il a améliorée en 560 endroits. Ce travail sera bien accueilli par les hébraïsants. Puisse-t-il atteindre efficacement nos frères d'Israël !

11. — Nous avons enfin, dans un seul volume, commode et bien édité, la traduction de tout le N. T. par le chanoine Osty, p.s.s. [7]. A plusieurs reprises l'*Ami* (1947, p. 296 ; 1949, p. 120) a dit le bien qu'il faut en penser. C'est, à notre avis, la traduction idéale, où se détachent, comme les morceaux les mieux réussis, le S. Marc, tout S. Paul et l'Apocalypse. A l'entendre chaque jour en lecture publique, depuis deux ans, nous sommes nombreux à découvrir mieux l'Evangile et à sentir, comme un choc, son éternelle nouveauté [8].

12. — Parallèlement à ses travaux d'histoire sainte et d'histoire du christianisme, Daniel-Rops entreprend, avec l'aide d'une équipe de traducteurs, de publier une série de « Textes pour l'histoire sacrée ». F. Amiot, p. s. s., ouvre la collection par une traduction des Evangiles [9]. Le contenu du volume est d'une grande richesse. M. Amiot nous a donné, en une cinquantaine de pages, la traduction des textes profanes relatifs au Sauveur, celle des passages de l'antiquité chrétienne relatifs à l'origine des Evangiles, une étude sur la critique textuelle, une chronologie de la vie de Jésus, une liste des miracles, paraboles et personnages de l'Evangile, une sorte de « concordance réelle » des thèmes dogmatiques qui y sont développés (p. 472-475 : on se demande pourquoi ils ne sont pas rangés par ordre alphabétique), sans oublier une table des Evangiles de l'année liturgique. Tout cela est quelque peu sommaire, mais pratique. La traduction est correcte, mais n'a ni le relief ni le mouvement de celle d'Osty : disons qu'elle est plus classique, ce qui, d'ailleurs, lui assurera l'audience du vaste public qu'elle vise [10]. La version du IV^e^ Evangile nous semble la plus soignée : des notes nombreuses, sobres et éclairantes courent au bas du texte, qui manquent un peu pour les autres

[4] Notons en passant cette pensée de A. Nygren (*Erôs et Agapè*, Paris, 1944, p. 85) qui rejoint le travail de Hermaniuk : « Les paraboles de Jésus ne sont pas essentiellement des moyens de démonstration, mais des moyens de *révélation*. »

[5] *La Sainte Bible*, 1 vol. in-8, couverture toile ; prix : 1550 fr. On ne sait pourquoi la numérotation des pages n'est pas continue (XXXIX-1279 p. pour l'A. T. et l'introduction au N. T. ; 299 p. pour la traduction du N. T.).

[6] *Evangelium secundum Matthaeum*, petit in-12, 88 p., + 36 de notes. Jerusalem, 1949.

[7] Le Nouveau Testament, traduction nouvelle, 565 p., Paris, éditions Siloë, 1949.

[8] L'*Ami* (1950, p. 16) a déjà signalé l'excellent choix de « *Textes du Nouveau Testament sur le Sacerdoce* ». (Centre de Documentat. sacerdotale, Paris, 1949) qu'un disciple de M. Osty, l'abbé Dornier, professeur d'Ecriture Sainte au Grand Séminaire de Lyon a publié, d'après la traduction de son maître.

[9] *Evangile : vie et message du Christ*, in-12 de 500 p., Paris, Fayard, 1949.

[10] Nous sommes heureux de signaler la véritable émulation des traducteurs que connaît notre époque. Récemment le « *Missel des dimanches et des fêtes* », dit « Missel rural » (Editions Tardy, Bourges, 1948) en apportait une preuve nouvelle. Ce livre est une très grande réussite, on y prie avec la Bible et, qui plus est, sur un texte magnifiquement rendu : avec élégance et vérité. L'épître pour la messe d'une sainte femme (Prov. XXXI) est un modèle du genre. Nous voici enfin sortis de l'à peu près. Il faudrait rendre hommage au travail patient et obscur de ceux qui ont préparé ce chef-d'œuvre : tel curé rural a prouvé qu'il n'avait pas totalement oublié son hébreu ! — Nous signalons aussi, pour la valeur de ses traductions, notamment celles des Psaumes de vêpres et de complies le « *Manuel paroissial* » (rite romain) qui vient de sortir aux éditions Dumas (56, rue Vaneau, Paris-7^e^).

Evangiles. — Daniel-Rops s'est réservé l'introduction générale, celles aux quatre évangiles et la notice sur le problème synoptique. On y trouvera une exposition claire. Le plan des synoptiques est affirmé « quadripartite » selon la formule chère à M. Lévesque (p. 32, 322) : les choses doivent être un peu plus compliquées. Rien sur la source littéraire de Marc (voir *Ami* 1949, p. 120, 124). On semble croire que les premiers missionnaires, parlant à des auditoires païens, traduisaient de vive voix le document araméen de l'apôtre S. Mathieu qu'ils avaient emporté avec eux (p. 31) : cela n'est guère vraisemblable et il y a des chances pour que ce travail de traduction ait été fait de très bonne heure et représente ce que les critiques appellent le « Proto Matthieu grec » (Cerfaux, *Ephemerides theologicæ lovanienses,* 1938, p. 330-331).

V. — **Divers**

13. — Le titre sévère que le P. H. Fleisch, s. j., a donné à son livre [1] ne doit pas rebuter le lecteur. Ce livre reproduit, en les complétant de notes copieuses, des conférences données à l'Université St-Joseph de Beyrouth. A cause de cette origine, l'étude est très claire et, à certaines pages presque agréable. Les étudiants en langues sémitiques trouveront là une somme de renseignements historiques et techniques, qui leur seront très utiles. Dhorme avait donné, en 1930 chez Geuthner un exposé magistral sur « *Langues et écritures sémitiques* » (in-8 de 75 p.). Le guide qu'on nous offre aujourd'hui ne prétend pas le remplacer, mais il le complète forcément, puisque les indications bibliographiques sont données jusqu'en 1945 et il est plus à la portée de l'étudiant. A propos du punique (p. 65) on est un peu étonné que ne soit pas cité *Carthage punique* de Lapeyre et Pellegrin (Paris, Payot, 1942).

14. — Publiée en 1905, la *Grammaire hébraïque* de Touzard comprenait deux parties : les « Premiers éléments » (68 p.) qui voulaient guider les premiers pas des hébraïsants et introduire à la grammaire proprement dite (340 p.). A aborder cette dernière, les étudiants « se sentaient perdus dans la surabondance des détails, l'émiettement des questions, la complication des divisions et des subdivisions » ; aussi pratiquement s'en tenaient-ils aux « Premiers éléments ». L'ouvrage dans son ensemble n'avait d'ailleurs jamais prétendu égaler les traités plus scientifiques : Gesenius-Kantzsch, E Kœnig, Joüon et Mayer Lambert. Si bien que la Grammaire de Touzard réalisait une sorte de porte-à-faux quant à son public. M. Robert l'a restituée avec bonheur à son vrai public [2]. Il a repris en les améliorant les Premiers éléments : y introduisant des notions qui figuraient à la 2e partie, notamment une petite syntaxe qui sera très précieuse, tenant compte des travaux de Joüon dans le domaine de la phonétique. La rédaction a été revue de très près et rendue plus nerveuse. La qualité pédagogique de cette grammaire la recommande particulièrement.

15. — Avec le fascicule xxiii du *Supplément au Dict. de la Bible* se termine le tome iv de cette importante publication. Il aura mis onze ans à s'achever. La mort de M. Pirot, les difficultés nées de la guerre ont été les causes de ce retard. M. Robert, successeur de M. Pirot, insiste comme lui sur les articles de théologie biblique. Il fait une place plus systématique à l'étude des différents livres de la Bible : on n'a pas été sans remarquer que des articles comme *Deutéronome, Ezéchiel, Genèse* manquent bien dans les colonnes de ce « Supplément », qui est en fait un nouveau Dictionnaire, tant les questions ont progressé depuis 50 ans. Nous souhaitons vivement que son rythme bi-annuel continue sans désemparer. — Dans le dernier fascicule on relève les articles : *Judaïsme* palestinien au temps de J.-C. (Bonsirven) ; *Jude* (épître de S.) (Leconte) ; *Judéo-Chrétiens* (Colon) ; *Judith* (livre de) (Lefèvre, voir ci-dessus, p. 232) ; *Jugement* (Pautrel, Mollat) ; *Juges* (livres des) (Cazelles, voir ci-dessus, p. 226) ; *Justice et justification* (Descamps, Cerfaux).

16. — La revue « *Equipes enseignantes* » s'adresse aux instituteurs chrétiens de l'Enseignement public et publie chaque année des plans de travail pour la découverte de l'Ancien et du Nouveau Testament. M. l'abbé J. Dheilly, maître de conférences à l'Institut catholique de Paris nous entraîne précisément *A la découverte de la Bible* [3] à travers 5 chapitres : Le matériau humain (période patriarcale) ; la constitution (période mosaïque) ; le territoire (période des Juges et des premiers rois) ; l'âme commune (période prophétique) ; l'attente du Messie (le Judaïsme). La brièveté de l'opuscule est voulue : par ses suggestions typographiques, par les très nombreuses références, il est constamment une invitation à pénétrer le message de l'A.T.

17. — C'est un but analogue que poursuit l'A.C.J.F. dans ses fiches dont nous avons (*Ami* 1949, p. 596) signalé sympathiquement les deux premières séries. Les deux suivantes nous introduisent au N. T. [4] et nous ont paru excellentes. Ce qui est dit de la Vierge Marie est particulièrement heureux : « A Nazareth, Marie, achèvement d'Israël, a engendré le Christ ». La typologie de Marie c'est en effet dans le peuple d'Israël, notamment dans l'Eglise qualitative d'après l'Exil qu'il faut la chercher : ainsi la typologie s'insère dans une continuité. A propos de la Ire Béatitude, on aurait voulu que soit marquée sa préhistoire dans l'A. T. : on aurait mieux compris, à cet éclairage, qu' « en un sens, il n'y a qu'une béatitude : la pauvreté par l'esprit ».

18. — La brève étude du regretté W Goossens, professeur au Grand Séminaire de Gand, sur *l'Eglise Corps du Christ d'après saint Paul* [5] est

[1] *Introduction à l'étude des langues sémitiques : élément de bibliographie*, in-8 de 147 p. (Paris, Adrien-Maisonneuve, 1947).

[2] J. Touzard, *Grammaire hébraïque abrégée.* Nouvelle édition refondue par A. Robert, professeur à l'Institut Catholique de Paris (viii-114 p. + 36 pages de paradigmes), 400 fr. — Paris, Gabalda, 1949.

[3] Brochure de 32 p., 80 fr., aux « Equipes enseignantes », 64, rue des Plantes, Paris-14e ; c. c. Hélène Prouët, 4438.03, Paris.

[4] *Eléments de doctrine spirituelle.* 3e série : *Au seuil du Nouveau Testament* ; 4e série : *Le sermon sur la montagne.* Prix de chaque série, 100 fr., franco, 120 fr. A.C.J.F., 14, rue d'Assas Paris-6e ; C. C. P. 1434-26, Paris.

[5] Coll. « Etudes bibliques », in-12, 110 p., Paris, Gabalda, 1949. — M. Goossens est mort prématurément il y a quelques mois.

une merveille de clarté. L'exégèse des textes étant donnée (p. 13-77), on cherche les origines de la conception paulinienne : l'hypothèse de l'influence du mythe gnostique de l'Anthropos-Sauveur (Schlier Kæsemann, Wikenhauser) est déclarée irrecevable ; on garde l'influence de la comparaison hellénistique (Tite-Live, *Hist. rom.* II, 32 : apologue de Menenius Agrippa), en y ajoutant, comme élément essentiel, l'influence de la mystique christologique de l'Apôtre, qui s'exprime par les mots « corps dans le Christ , « corps du Christ » ; on ne repousse pas l'action d'un troisième facteur, à savoir de l'Eucharistie. — Les thèses de L. Cerfaux sont retenues, mais exposées avec une subtilité moindre que dans l'ouvrage du maître (*La Théologie de l'Eglise suivant saint Paul,* Paris, 1942) : la brochure de G. est de ce fait une excellente introduction au livre qui a renouvelé l'étude de l'ecclésiologie paulinienne. A propos de I Cor. XII, 12, G. n'admet pas le sens collectif et mystique du mot « Christ ». Ce sens, on s'en souvient (*Ami,* 1949, p. 600) est soutenu par Bonsirven, et l'encyclique *Mystici corporis Christi* (1943) a opté pour cette exégèse. Mais il est certain qu'elle n'a pas voulu trancher une question qui regarde uniquement la terminologie et non pas la doctrine de l'Apôtre. On peut donc continuer à traduire, à la suite de Cerfaux : « De même que le corps est un et a beaucoup de membres, mais que tous les membres du corps, tout en étant nombreux, sont un seul corps, de même aussi le Christ » (personnel ramène à l'unité les chrétiens, car ceux-ci sont les membres d'un seul et même corps, le corps du Christ), (p. 42-43).

A. GELIN, p. s. s.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

R. P. Godefroy DE PARIS, O. F. M. C. — **Les Frères Mineurs Capucins en France, Histoire de de la Province de Paris. T. II : 1597-1601. — In-8 de 715 p. — Bibliothèque franciscaine provinciale, 26, rue Boissonade, Paris-14e.**

Ecrit dans un style vivant, alerte, parfois pétillant de fine ironie et de malice, ce gros volume nous décrit environ cinq ans seulement de l'histoire des Capucins de la Providence de Paris. Il est vrai que ce sont des années agitées et que les personnages qui sont mis sous nos yeux y ont joué un rôle actif et brillant. Henri IV est en train de reconquérir le pays ; il s'apprête à faire la paix avec l'Espagne à Vervins et à rétablir l'ordre, au dedans, par l'Edit de Nantes. Mais que d'oppositions en face de lui, que de passions mal éteintes dans le royaume !

La Ligue est éteinte, sans doute, mais son esprit subsiste. Les Français demeurent divisés. L'Edit de Nantes a des adversaires nombreux et passionnés, comme trop favorable aux « huguenots ». Les jésuites ont été expulsés de France, mais les capucins, qui occupent les chaires les plus retentissantes, prêtent leur éloquence ardente et populaire aux sentiments profonds de la nation. Parmi eux on compte des hommes éminents par la naissance, par la science, par le talent de la parole, par la vertu : un Benoît de Canfield, le prince de la mystique en ce temps-là, un Ange de Joyeuse, ancien gouverneur du Languedoc et maréchal de France, un Brulard de Sillery, frère d'un ambassadeur du roi et d'un secrétaire d'Etat, et bien d'autres.

L'auteur nous raconte leurs faits et gestes, avec une verve qui n'exclut ni la précision ni l'exactitude. Il s'est entouré d'une documentation immense et la plupart du temps de première main. Il ne cache rien de ce qu'il sait, en mal comme en bien et renouvelle, sur plusieurs points, notre connaissance des faits de ce règne. On ne pourra plus désormais écrire sur Henri IV sans l'avoir lu et sans l'utiliser très largement. Rien ne manque à cet exposé sincère, pas même les interventions — vraies ou prétendues — du diable, dans une Nicole Tavernier notamment, ou une Marthe Brossier, pas même les complots ourdis par des capucins contre la vie du roi que la postérité devait surnommer le « bon roi Henri ».

A des éloges si mérités, nous n'ajouterons que deux petites critiques. D'abord, l'auteur parle à maintes reprises du cardinal-protecteur des Capucins, en cour de Rome, et il l'appelle *Santa Severina,* comme si c'était son nom. Or Santa Severina était le nom de son siège archiépiscopal, comme nous dirions le cardinal de Lyon ou de Milan. Ce cardinal « Santa Severina » s'appelait Jules-Antoine *Santori.* C'était l'une des figures les plus remarquables de son temps. Il faillit deux fois être élu pape. Pie V l'avait nommé cardinal en 1570 et il ne mourut qu'en 1602. Il a laissé une autobiographie dont L. Pastor dit qu'elle est très franche et précise. Il ajoute que Santori mériterait de trouver un biographe : avis à ceux qui cherchent un sujet de thèse !

Deuxième petite critique : l'auteur a bien mis, à la fin de son travail une liste de *Corrigenda,* mais les trahisons typographiques de son texte sont si nombreuses que cette liste pourrait être quadruplée sinon décuplée, quant au nombre des fautes d'impression à rectifier. Et c'est dommage, pour un travail de cette valeur ! N'oublions pas de mentionner que la dernière partie de ce volume est consacrée à un substantiel exposé de la spiritualité franciscaine et spécialement de celle de l'Ecole de St-Honoré, c'est-à-dire des Capucins de Paris, dont le chef était Benoît de Canfield.

Ch. LEDRE. — **L'Eglise de France sous la Révolution. — In-12 de 324 p., 600 fr. — Robert Laffont, 30, rue de l'Université, Paris, 1949.**

C'est une magnifique réussite que nous offre dans ce volume, bourré de faits et d'observations historiques, M. Charles Ledré, naguère professeur aux Facultés catholiques de Lyon et spécialiste de l'Histoire religieuse de la Révolution. On connaît ses thèses de doctorat-ès-lettres, l'une sur *le cardinal Cambacérès, archevêque de Rouen,* de 1802 à 1818, l'autre intitulée *Une controverse sur la Constitution civile du clergé : Charrier de la Roche et le chanoine Baston,* et son récent volume : *Le culte caché sous la Révolution : les missions de l'abbé Linsolas* (*Ami,* 1949, p. 397). C'est dire que non seulement, il connaît admirablement l'immense littérature de son sujet, mais qu'il a pris un contact prolongé, personnel, avec les diverses archives : nationales, vaticanes, départementales, diocésaines, locales, où il est nécessaire d'aller chercher les éléments d'un tableau d'ensemble de l'Histoire religieuse de la France, durant les années si agitées et si colorées de la Révolution et du Consulat, jusqu'à la conclusion du Concordat.

Ce n'est pas seulement l'érudition de M. Ledré que cet ouvrage nous donne lieu d'admirer. C'est encore davantage peut-être son talent d'exposition, l'agrément de son style, et par-dessus tout le sens délicat des nuances, la sûreté du jugement historique qui préside au choix des faits les plus probants, des anecdotes les plus « éclairantes », des citations les plus décisives.